



TABLE DE CONCERTATION → H22- #01

MERCREDI 16 FÉVRIER 2022 15 H 30, A7.07 / A7.09 ORDRE DU JOUR

- | | | | |
|-------|--|-------|--|
| 0.0 | Procédures | 0.2.2 | Adoption |
| 0.1 | Praesidium | 0.3 | Suite du procès-verbal |
| 0.2 | Procès-verbal : | 0.4 | Lecture et adoption du présent ordre du jour |
| 0.2.1 | A21-05 (1 ^{er} décembre 2021) | | |
- 1.0 Subventions externes (solde disponible : 4.625,00 \$) : proposition répartition**
- 1.1 [H21-01](#) : CLAC (400,00 \$ demandés)
 - 1.2 [H21-02](#) : Bibliothèque DIRA (400,00 \$ demandés)
 - 1.3 [H21-03](#) : Revue L'Esprit Libre (1000,00 \$ demandés)
 - 1.4 [H21-04](#) : Archives révolutionnaires (1500,00 \$ demandés)
- 2.0 Affaires exécutives**
- 2.1 Délégué.e.s
 - 2.1.1 Conseil d'administration (un technique)
 - 2.2 Comité d'échanges et de consultations AGE-CVM (**entente**) : suivi
 - 2.3 Interassociatif : mercredi 23 février 17h00 – [Ordre du jour](#)
 - 2.4 Plan d'action H22 :
 - 2.4.1 [Assurer une transition](#) du savoir entre les exécutifs
 - 2.4.2 [2023 : Rénovations](#) du 3^{ème} étage : que les revendications de l'AGECVM soient entendues par la Direction du CVM ([Revendications](#) AGE CVM et Comités)
 - 2.4.3 [10^{ème} anniversaire](#) de la grève de 2012
 - 2.4.4 [Exigences](#) de l'AGECVM vis-à-vis de la gestion de la pandémie
 - 2.4.5 **Assurances collectives, AMF et et l'ASEQ**
 - 2.4.5.1 [Présentation](#) du dossier Autorité des Marchés financiers (AMF)
 - 2.4.5.2 [Documents](#) et jugements divers depuis 1996
 - 2.4.5.3 [Lettre](#) de l'AMF à Desjardins sécurité financière du 21 décembre 2021 exigeant l'arrêt des Assurances collectives dès la session Hiver 2022
 - 2.4.5.4 Dossier Autorité des marchés financiers : [mandat](#)
 - 2.5 Bureau exécutif
 - 2.5.1 Postes vacants
 - 2.5.1.1 Responsable aux Affaires internes
 - 2.5.1.2 Responsable à la Trésorerie
 - 2.5.1.3 Responsable à la Pédagogie
 - 2.5.1.4 Responsable aux Affaires socioculturelles
 - 2.5.1.5 Responsable à la Mobilisation
 - 2.5.1.6 Responsable à l'Information
- 3.0 Ouverture – fermeture de comités**
- 4.0 Locaux**
- 5.0 Budget des comités**
- 5.1 Rappel : Surplus des comités : [encadrement](#)
 - 5.2 [Synthèse](#) des comités session A21
 - 5.3 Comités thématiques
 - 5.3.1 Budget H22 – [proposition](#) (10.000,00 (dix mille) \$ disponibles)
 - 5.3.2 Immobilisation H22 – [proposition](#) (887,36 (huit cent quatre-vingt-sept et 36 sous) \$ disponibles)
 - 5.4 Comités de concentration
 - 5.4.1 Subventions H22 – [proposition](#) (15.000,00 (quinze mille) \$ disponibles)
 - 5.5 Subventions étudiantes (1.000,00 (mille) \$ disponibles) : **proposition**
 - 5.5.1 [H22-01](#) : Production websérie (600,00 (six-cents) \$ demandés)
- 6.0 Activités des comités**
- 7.0 Affaires diverses**
- 7.1 À venir
- 8.0 Levée**



TABLE DE CONCERTATION A21-#5

TABLE DE CONCERTATION

#05

PROCÈS-VERBAL (Projet): 1^{er} DÉCEMBRE 2021

LISTE DE PRÉSENCES

Ordre alphabétique des délégué-e-s

<u>NOM, PRÉNOM</u>	<u>COMITÉS</u>
Absent	C-Design industriel
Absent	C-Informatique
Absent	C-Sciences de la nature
Absent	MA-Joaillerie
Absent	T-C2V2 (Robotique)
Absent	T-Oui-CVM
Absent	T-Radio du Vieux
Auclair, Xavier	T-S.A.E.
Bisson, Renaud	C-Optimonde
Bouchard, Pascale	T-Comité féministe
Boyer, Florian	T-Vieux-Dragon
Brault, Félix-Antoine	C-Sciences humaines – Regards sur la personne
Brien-Maréchal, Dominique	T-Made in Japan
Caron, Arianne	C-Design de présentation
Chénier-André, Louis-François	C-Soins infirmiers
Desautels, Emmy	C-Design de présentation
Desjardins, Léa	C-Communication
Dureau-Nadeau, Laure-Anne	T-EnVIEUXronnement
Excusé	C-Audiovisuel
Excusé	C-Design d'intérieur
Excusé	C-Graphisme
Excusé	C-Photographie
Excusé	C-Sciences humaines – Innovation sociale
Excusé	C-Sciences humaines – Questions internationales
Excusé	T-Annyeong from Korea
Excusé	T-Improvisation
Fontaine Maude	T-Communauté LGBTQ+
Freire Novo, Quentin	T-S.A.E.
Harvey, Alec	C-Architecture
Heckersbruch, Katherine	C-T.I.L.
Inactif H21-A21	C-Dessin animé
Inactif H21-A21	C-Génie mécanique
Inactif H21-A21	C-Langues
Inactif H21-A21	C-T.É.E.
Inactif H21-A21	C-T.É.S.
Inactif H21-A21	C-T.T.S.
Inactif H21-A21	C-Techniques de gestion
Inactif H21-A21	MA-Céramique
Inactif H21-A21	MA-Construction textile
Inactif H21-A21	MA-Ébénisterie
Inactif H21-A21	MA-Impression textile
Inactif H21-A21	MA-Lutherie
Inactif H21-A21	MA-Verre
Inactif H21-A21	T-Gratuit
Joyal, Francis	C-P.L.A.C.
Lemieux, Philomène	T-Libertad

TABLE DE CONCERTATION A21-#5

Létourneau, Emma	C-Création littéraire
Martin, Simon	T-Comité Plein Air
Martineau, Carolyne	X-Bureau exécutif
Pause	T-Interculturel
Poulin-Truchon, Yoan	T-Comité Smash
Racicot, Camille	C-Création littéraire
Rajotte, Mélissa Rain	T-Communauté LGBTQ+
Sansot, Victor	T-Journal L'Exilé
Stevenson, Raphaël	T-Comité Plein Air
Thivierge, Pascale	C-Architecture
Veilleux, Simon	C-Histoire & civilisation

LISTE DE PRÉSENCES

Ordre alphabétique des comités

<u>NOM, PRÉNOM</u>	<u>COMITÉS</u>
COMITÉS DE CONCENTRATION	
Harvey, Alec	C-Architecture
Thivierge, Pascale	C-Architecture
Excusé	C-Audiovisuel
Desjardins, Léa	C-Communication
Létourneau, Emma	C-Création littéraire
Racicot, Camille	C-Création littéraire
Excusé	C-Design d'intérieur
Caron, Arianne	C-Design de présentation
Desautels, Emmy	C-Design de présentation
Absent	C-Design industriel
Inactif H21-A21	C-Dessin animé
Inactif H21-A21	C-Génie mécanique
Excusé	C-Graphisme
Veilleux, Simon	C-Histoire & civilisation
Absent	C-Informatique
Inactif H21-A21	C-Langues
Bisson, Renaud	C-Optimonde
Joyal, Francis	C-P.L.A.C.
Excusé	C-Photographie
Absent	C-Sciences de la nature
Excusé	C-Sciences humaines – Innovation sociale
Excusé	C-Sciences humaines – Questions internationales
Brault, Félix-Antoine	C-Sciences humaines – Regards sur la personne
Chénier-André, Louis-François	C-Soins infirmiers
Inactif H21-A21	C-T.É.E.
Inactif H21-A21	C-T.É.S.
Heckersbruch, Katherine	C-T.I.L.
Inactif H21-A21	C-T.T.S.
Inactif H21-A21	C-Techniques de gestion
MÉTIERS D'ART	
Inactif H21-A21	MA-Céramique
Inactif H21-A21	MA-Construction textile
Inactif H21-A21	MA-Ébénisterie
Inactif H21-A21	MA-Impression textile
Absent	MA-Joallerie
Inactif H21-A21	MA-Lutherie
Inactif H21-A21	MA-Verre
COMITÉS THÉMATIQUES	
Excusé	T-Annyeong from Korea
Absent	T-C2V2 (Robotique)
Bouchard, Pascale	T-Comité féministe
Martin, Simon	T-Comité Plein Air

TABLE DE CONCERTATION A21-#5

Stevenson, Raphaël	T-Comité Plein Air
Poulin-Truchon, Yoan	T-Comité Smash
Fontaine Maude	T-Communauté LGBTQ+
Rajotte, Mélissa Rain	T-Communauté LGBTQ+
Dureau-Nadeau, Laure-Anne	T-EnVIEUXronnement
Inactif H21-A21	T-Gratuit
Excusé	T-Improvisation
Pause	T-Interculturel
Sansot, Victor	T-Journal L'Exilé
Lemieux, Philomène	T-Libertad
Brien-Maréchal, Dominique	T-Made in Japan
Absent	T-Oui-CVM
Absent	T-Radio du Vieux
Auclair, Xavier	T-S.A.E.
Freire Novo, Quentin	T-S.A.E.
Boyer, Florian	T-Vieux-Dragon
BUREAU EXÉCUTIF / Autres présences	
Martineau, Carolyne	X-Bureau exécutif

0.0 Procédures

LGBTQ+ propose ouverture **l'ouverture de la Table de concertation [A21-05](#) de ce mercredi 1^{er} décembre 2021**

TIL appuie

Adoptée à l'unanimité

0.1 Reconnaissance du territoire

J'aimerais / Nous aimerions commencer par reconnaître que le Cégep du Vieux Montréal est situé en territoire autochtone, lequel n'a jamais été cédé. Je reconnais/Nous reconnaissons la nation Kanien'kehá: ka comme gardienne des terres et des eaux sur lesquelles nous réunissons aujourd'hui. Tiohtiá:ke / Montréal est historiquement connu comme un lieu de rassemblement pour de nombreuses Premières Nations, et aujourd'hui, une population autochtone diversifiée, ainsi que d'autres peuples, y résident. C'est dans le respect des liens avec le passé, le présent et l'avenir que nous reconnaissons les relations continues entre les Peuples Autochtones et autres personnes de la communauté montréalaise.

0.2 Présidium

Architecture propose **Taha Boussaa** comme animateur de la présente Table de concertation et **Carolyne Martineau** comme secrétaire

Soins infirmiers appuie

Adoptée à l'unanimité

0.3 Lecture et adoption du procès-verbal ([A21-04](#) – 10 novembre 2021)

0.3.1 Excuse

[Lettres d'excuse](#) :

Excusé	C-Audiovisuel
Excusé	C-Design d'intérieur
Excusé	C-Graphisme
Excusé	C-Photographie
Excusé	C-Sciences humaines – Innovation sociale
Excusé	C-Sciences humaines – Questions internationales
Excusé	T-Annyeong from Korea
Excusé	T-Improvisation

0.3.2 Lecture

Lecture du procès-verbal en attente d'adoption

✓ Table de concertation [A21-04](#) – 10 novembre 2021



TABLE DE CONCERTATION A21-#5

0.3.2 Adoption

Libertad propose l'adoption du procès-verbal tel quel Table de concertation [A21-04](#) – 10 novembre 2021

Architecture appuie
Adoptée à l'unanimité

PROPOSITION PRIVILÉGIÉE

Sciences humaines – Regards sur la personne propose le droit de parole au présidium

LGBTQ+ appuie

Adoptée à l'unanimité

0.4 Suite du procès-verbal

R.A.S.

0.5. Lecture et adoption du présent ordre du jour

Ordre du jour tel qu'affiché

- 1.0 Affaires exécutives
 - 1.1 Lutte contre la Covid 19 : [Plan de lutte](#) AGEVCM : suivi
 - 1.2 Plan d'action A21 : suivi
 - 1.2.1 Lutte contre la violence à caractère sexuel : [Phase III](#) : suivi
 - 1.2.2 Rénovations 3^{ème} étage (2023) : [Campagne](#) (voir [plans](#)) : comité de négociation
 - 1.2.3 Associations combattives : [Solidarité](#) : suivi
 - 1.2.4 Identité de genre : [Respect](#) : suivi
 - 1.2.5 COVID 19 : [Lutte](#) et mesures sanitaires
 - 1.2.6 [Encourager](#) la culture démocratique et la participation de notre communauté à cette dernière
 - 1.3 Interassociatif 07-12-21 – [Ordre du jour](#)
 - 1.4 Bourses bonbons pour éducation 'marchandisée' ([communiqué](#))
 - 1.5 Anniversaire Printemps érable 2012 : comité - suivi
 - 1.6 Microbrasseries : brassin AGEVCM suivi ([courriels échangés](#))
 - 1.7 Assurances collectives : amélioration : précision
 - 1.8 SAE – Transition électrique – reprise
 - 1.9 Horaire T.C. Hiver 2022 : [proposition](#)
 - 1.10 [Proposition](#) vidéo vulgarisation AGEVCM et Code Morin
- 2.0 [Comité](#) sélection Responsable Livres usagés : élections
- 3.0 Ouverture – fermeture de comités
- 4.0 Locaux
 - 4.1 Local A3.06d: local C2V2 : nettoyage et disposer vêtements couloir
 - 4.2 Local 3.06i : Confirmation Journal L'Exilé
 - 4.3 [Liste](#) des locaux des comités
- 5.0 Activités des comités : finalisation souper délégué.e.s
- 6.0 Affaires diverses
- 7.0 Levée

Architecture propose de **bouger le point 1.10 [Proposition](#) vidéo vulgarisation AGEVCM et Code Morin au point 1.2.6.1**

Libertad appuie
Adoptée à l'unanimité

Soins infirmiers propose l'adoption de l'ordre du jour tel que modifié

TABLE DE CONCERTATION A21-#5

Création littéraire appuie

Ordre du jour tel que modifié

1.0 Affaires exécutives

1.1 Lutte contre la Covid 19 : [Plan de lutte](#) AGEVVM : suivi

1.2 Plan d'action A21 : suivi

1.2.1 Lutte contre la violence à caractère sexuel : [Phase III](#) : suivi

1.2.2 Rénovations 3^{ème} étage (2023) : [Campagne](#) (voir [plans](#)) : comité de négociation

1.2.3 Associations combattives : [Solidarité](#) : suivi

1.2.4 Identité de genre : [Respect](#) : suivi

1.2.5 COVID 19 : [Lutte](#) et mesures sanitaires

1.2.6 [Encourager](#) la culture démocratique et la participation de notre communauté à cette dernière

1.2.6.1 [Proposition](#) vidéo vulgarisation AGEVVM et Code Morin

1.3 Interassociatif 07-12-21 – Ordre du jour

1.4 Bourses bonbons pour éducation 'marchandisée' ([communiqué](#))

1.5 Anniversaire Printemps érable 2012 : comité - suivi

1.6 Microbrasseries : brassin AGEVVM suivi ([courriels échangés](#))

1.7 Assurances collectives : amélioration : précision

1.8 SAE – Transition électrique – reprise

1.9 Horaire T.C. Hiver 2022 : [proposition](#)

2.0 [Comité](#) sélection Responsable Livres usagés : élections

3.0 Ouverture – fermeture de comités

4.0 Locaux

4.1 Local A3.06d: local C2V2 : nettoyage et disposer vêtements couloir

4.2 Local 3.06i : Confirmation Journal L'Exilé

4.3 [Liste](#) des locaux des comités

5.0 Activités des comités : finalisation souper délégué.e.s

6.0 Affaires diverses

7.0 Levée

Adoptée à l'unanimité

1.0 Affaires exécutives

1.1 Lutte contre la Covid 19 : [Plan de lutte](#) AGEVVM : suivi

R.A.S.

1.2 Plan d'action A21 : suivi

1.2.1 Lutte contre la violence à caractère sexuel : [Phase III](#)

RAPPEL

✓ Considérant le mandat sur le Règlement visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel au sein de l'AGEVVM voté par le [Forum Numérique A20-01](#);

✓ Considérant nos mandats internes pour lutter contre les violences à caractère sexuel;

✓ Considérant le nombre inquiétant d'étudiant.e.s n'ayant pas suivi la formation

✓ Considérant que l'AGEVVM prend à cœur la lutte contre les violences à caractère sexuels;

✓ Considérant les informations transmises au Bureau Exécutif en ce qui concerne le plan de route actuelle;

Le Bureau exécutif propose

❖ **Que la formation contre les violences à caractère sexuels devienne obligatoire à tous les signataires, aux représentant.e.s, aux per-**

TABLE DE CONCERTATION A21-#5

sonnes impliquées dans la mobilisation, ainsi qu'aux personnes avec responsabilité de l'AGECVM;

- ❖ Que le suivi soit effectué par le Bureau Exécutif, un comité ad hoc ou toute autre instance compétente;
- ❖ Que les instances de l'AGECVM puissent appliquer des sanctions, si besoin est, contre un.e de ses membres n'ayant pas suivi la formation;
- ❖ Que l'AGECVM procède, en collaboration ou pas avec l'Administration du Cégep du Vieux Montréal, à une campagne de sensibilisation en direction des étudiant.e.s;
- ❖ Que l'AGECVM renouvelle les mandats et positions voté.e.s lors des sessions précédentes, principalement le mandat inclus dans le [plan d'action de la session A20](#) : *Règlement visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel au sein de l'AGECVM.*

R.A.S.

1.2.2 Rénovations 3^{ème} étage (2023) : Campagne (voir [plans](#))

RAPPEL

- ✓ Considérant les projets de rénovations du 3^{ème} étage par les Ressources matérielles du Cégep du Vieux Montréal pour l'horizon 2023;
- ✓ Considérant que l'espace des comités et de l'AGECVM sera profondément et radicalement modifié;
- ✓ Considérant les besoins de nos comités ainsi que ceux de l'AGECVM en général quant à son espace;

Le Bureau exécutif propose

- ❖ **Que l'AGECVM réunisse ses comités concernés par ces rénovations prévue en 2023 au 3^{ème} étage afin de coordonner nos revendications;**
- ❖ **Que l'AGECVM récolte et rassemble les demandes et revendications de la population étudiant.e vis à vis de ces rénovations;**
- ❖ **Que L'AGECVM consulte les syndicats touchés par ces rénovations pour connaître leurs positions;**
- ❖ **Que l'AGECVM entame des négociations avec l'Administration vis à vis de ces rénovations;**
- ❖ **Que l'AGECVM programme une campagne de moyens de pressions si nécessaire;**
- ❖ **Que l'AGECVM s'assure que les espaces perdus au cours des dernières sessions (A3.94 (Archives), A3.95, A3.96 et A3.97(anciens locaux de la radio) + C3.15 (ancien Dodorium) soient récupérés sinon compensés d'une certaine façon, notamment pour la relocalisation de nos archives;**
- ❖ **Que l'AGECVM négocie et signe une entente sur la gestion et les droits que possède l'Association sur ces espaces.**

R.A.S.

1.2.3 Associations combattives : [Solidarité](#)

RAPPEL

- ✓ Considérant l'absence de liens et relations concrètes entre associations étudiantes qui partagent nos mêmes valeurs;
 - ✓ Considérant que nos intérêts et luttes convergent régulièrement et se complètent;
- Le Bureau exécutif propose

TABLE DE CONCERTATION A21-#5

- ❖ **Que l'AGECVM cherche à établir des relations durables, coopératives, de préférence permanentes et solidaires avec les autres associations étudiant.e.s qui partagent nos valeurs et positions;**
- ❖ **Que L'AGECVM entame ces démarches dans l'optique de l'établissement d'un échange de ressources solidaires;**
- ❖ **Que l'AGECVM cherche l'établissement d'un réseau coopératif et solidaire vis à vis de la mobilisation des parties concernées;**
- ❖ **Que les parties et l'AGECVM cherchent à établir une coalition commune entre les associations concernées.**

R.A.S.

1.2.4 Identité de genre : [Respect](#)

RAPPEL

- ✓ Considérant nos positions en appuie aux luttes LGBTQ+;
- ✓ Considérant nos soutiens à la communauté et notre recherche d'un environnement inclusif et sécuritaire pour tous nos membres;
- ✓ Considérant nos mandats pour sensibiliser la population étudiante;

Le Bureau exécutif propose

- ❖ **Que l'AGECVM demande à ses exécutants, qui le souhaite, d'afficher publiquement leurs pronoms;**
- ❖ **Que l'AGECVM indique, dans les procès-verbaux, si la personne concernée est à l'aise, les pronoms des participants entre parenthèses;**
- ❖ **Que l'AGECVM adopte un style d'écriture non genré dans ses communications internes et externes.**

R.A.S.

1.2.5 COVID 19 : [Lutte](#) et mesures sanitaires

RAPPEL

- ✓ Considérant la situation sanitaire au Québec;
- ✓ Considérant le risque d'éclosions au CVM si des mesures sanitaires ne sont pas respectées;
- ✓ Considérant la dangerosité du virus COVID-19 et sa grande capacité de contagion rapide;
- ✓ Considérant que malgré la vaccination en cours des variants résistant commencent à se propager;

Le Bureau exécutif propose

- ❖ **Que l'AGECVM s'assure que des mesures sanitaires suffisantes soient appliquées pour protéger la communauté étudiant.e.s;**
- ❖ **Que l'AGECVM se charge, si besoin est, de s'assurer que ces règles soient appliquées au sein de ses activités;**
- ❖ **Que le Bureau Exécutif propose un plan de lutte contre la COVID-19 satisfaisant;**
- ❖ **Que la Table de Concertation adopte un plan de lutte contre la COVID-19 en ce qui concerne les activités de comités d'ici le 15 septembre;**
- ❖ **Que les instances de l'AGECVM s'assurent que les mesures sanitaires soient appliquées et réagissent si la situation change;**
- ❖ **Que des sanctions soient appliquées si un.e membre met en danger le bien-être sanitaire de notre communauté par ses actions.**

R.A.S.

1.2.6 [Encourager](#) la culture démocratique et la participation de notre communauté à cette dernière

TABLE DE CONCERTATION A21-#5

RAPPEL

- ✓ Considérant nos positions historiques en ce concerne la démocratie et la lutte contre les méthodes autoritaires;
- ✓ Considérant la culture ainsi que les instances démocratiques de l'AGECVM basées sur une démocratie directe;
- ✓ Considérant que pour qu'une démocratie soit fonctionnelle elle a besoin de la participation de ses membres;
- ✓ Considérant que le Bureau Exécutif a procédé à un changement de méthodes de travail pendant la pandémie pour s'assurer de rester transparents, garantir un suivi du travail réalisé ou débuté et ainsi d'encourager les membres à participer à la réalisation des projets votés par l'Assemblée générale;

Le Bureau exécutif propose

- ❖ **Que l'AGECVM entame des campagnes d'informations pour informer et sensibiliser les étudiant.e.s sur la démocratie étudiante dont iels font partie;**
- ❖ **Que l'AGECVM entame des initiatives de mobilisation pour augmenter la participation démocratique;**
- ❖ **Que le Bureau exécutif garde si possible ces méthodes de travail basées sur la consultation des membres concernés, le consensus, la transparence de son processus de décision ainsi que le suivi des mandats et projets effectués devant les instances de l'Association;**

1.2.6.1 **Proposition** vidéo vulgarisation AGECVM et Code Morin

Libertad **mandate le Bureau exécutif de collaborer et aider à la réalisation du projet de vulgarisation AGECVM et du Code Morin**

SAE appuie

Adoptée à l'unanimité

1.3 **Interassociatif : 07-12-21 – [Ordre du jour](#)**

R.A.S.

1.4 **Bourses Bonbons pour éducation 'marchandisée' ([lettre ouverte](#))**

Bourses bonbon pour une éducation marchandisée

À moins d'un an des élections provinciales, le gouvernement de François Legault entend conditionner les bourses étudiantes et les enveloppes budgétaires aux programmes qui sont en adéquation maximale aux besoins du marché.

Tel qu'annoncé dans le mini-budget du ministre des Finances du Québec, plus de 2,9 milliards \$ seront dédiés à la formation au sein des domaines d'activité en haute demande de main-d'œuvre comme le génie, les technologies de l'information, la construction, la santé et les services sociaux, l'éducation et les services de garde éducatifs à l'enfance. De ce montant, 1,7 milliard \$ servent à la création d'un programme de bourses pour les personnes étudiant à temps plein dans l'un de ces domaines. Au terme de leur formation, ces personnes pourront recevoir jusqu'à 9000 \$ au collégial et entre 15 000 \$ et 20 000 \$ à l'université.

En fait, à l'université, ce programme de bourses revient tout au plus à payer les frais de scolarité des personnes étudiant à temps plein dans certains programmes d'études. En effet, [les droits de scolarité et autres frais obligatoires annuels atteignent désormais 4310 \\$](#) pour un.e étudiant.e à temps plein au premier cycle et ces coûts connaissent une hausse moyenne de 111 \$ par année.

Rappelons que la mesure caquiste ne favorise que les personnes ayant l'option d'étudier à temps plein, alors que les personnes ne pouvant que réaliser leur étude à temps partiel, par exemple certains parents étudiants, seront financièrement désavantagées.

D'ailleurs, il y a fort à parier que cette annonce ne constitue pas une mesure éphémère qui disparaîtra au bout de cinq ans. En effet, [une fuite](#) d'une rencontre à huis clos tenue en juin entre les rectorats de la province ainsi que le premier ministre dévoilait que ce dernier avait déjà le désir d'arrimer davantage l'enseignement aux besoins du marché.

Dans un contexte de mal-financement des établissements postsecondaires et de droits de scolarité universitaires élevés, cette mesure, en plus de trahir l'un des buts premiers du système public d'éducation postsecondaire du Québec, reproduit une marchandisation de l'éducation en forçant les étudiant.es à développer un rapport en termes de coûts-bénéfices vis-à-vis de leur formation.

Bien que le financement des études soit une initiative des plus pertinentes, d'autres options, notamment la gra-

TABLE DE CONCERTATION A21-#5

tuité scolaire, pourraient, pour des coûts similaires, produire des effets plus bénéfiques en termes de diplomation et de lutte contre les inégalités.

Pour une meilleure accessibilité aux études

En fait, alors que les mesures bonbon annoncées totalisent plusieurs milliards de dollars, la gratuité scolaire au cégep et à l'université reviendrait à 1,36 milliard \$ par an, soit environ 1,1 % du budget du gouvernement du Québec, [si l'on se fie aux données de Statistique Canada](#).

[Comme l'a montré l'IRIS en 2007](#), les périodes de gel engendrent une hausse du taux d'inscription de près de 20 % au baccalauréat. Conséquemment, imaginez l'impact de l'abolition des frais de scolarité sur la fréquentation de l'ensemble des programmes, dont ceux ciblés par le gouvernement.

En outre, abolir les frais de scolarité pourrait constituer une mesure beaucoup plus efficace pour favoriser la complétion générale des études à temps. En effet, les personnes étudiantes n'auraient pas à consacrer une partie de leur temps à travailler pour payer leurs droits de scolarité.

Trahison de la mission du système d'éducation

Il y a maintenant plus de 60 ans, le rapport Parent définissait que le système d'éducation avait deux buts principaux : s'assurer de fournir une main-d'œuvre qualifiée qui favorise le développement économique et social ; former des citoyen.nes doté.es d'un sens critique, capables de participer à la vie démocratique et de se prémunir contre la manipulation et l'aliénation qui pourrait résulter de la société de consommation et de communication.

Or, les mesures annoncées compromettent ce deuxième aspect. En ciblant certains programmes aux dépens des autres, le gouvernement caquiste signifie que l'investissement que représente le système d'éducation publique doit produire des connaissances et des formations qui se traduisent par des retombées économiques directes. La qualité sociale de l'éducation lui apparaît comme du « gaspillage », dont l'investissement ne vaut pas la chandelle.

En d'autres termes, les établissements d'enseignement se muent en des usines de production de main-d'œuvre devant répondre qualitativement et quantitativement aux exigences du marché et non au bien-être de la société. Dans cette perspective, nul besoin de permettre à l'ensemble des citoyen.nes de contribuer à la vie politique et sociale par une compréhension des enjeux sociaux et par la transmission des savoirs culturels, intellectuels et scientifiques.

Inégalités sociales

Les frais de scolarité constituent une barrière à l'entrée aux études supérieures qui n'est pas vécue également par tout le monde. En effet, étudier à l'université représente pour beaucoup un endettement de plusieurs milliers de dollars qui devront être remboursés aux termes des études, en plus des intérêts.

Or, il est largement connu qu'il existe au Québec des écarts salariaux entre les hommes et les femmes et entre les personnes blanches et les personnes racisées. Dès lors, l'endettement étudiant provoqué par des frais de scolarité élevés fait en sorte que certains groupes sociaux paieront plus cher pour leur éducation. Ainsi, du fait des discriminations sur le marché de l'emploi, le fardeau financier de l'éducation est plus important pour certains groupes d'individus.

Enfin, l'accès à l'éducation postsecondaire est un facteur déterminant dans l'émancipation des groupes opprimés par le genre, la race, la classe et le handicap. Les études et la recherche constituent des outils pratiques à la théorisation de leur propre oppression et les moyens de travailler à subvertir cet état.

En somme, le gouvernement pourrait profiter des revenus additionnels pour réaliser des mesures incitatives pour favoriser la participation de tous et de toutes à l'ensemble des programmes d'éducation. La gratuité scolaire pourrait profiter à chaque génération en soutenant l'accès au banc des universités, ce qui se traduirait par une amélioration de leur niveau de vie, de leur capacité à participer aux décisions politiques, à la vie sociale et ainsi, à une diminution généralisée des inégalités.

Signataires

Association facultaire étudiante de science politique et droit de l'UQAM (AFESPED)

Association facultaire étudiante des arts de l'UQAM (AFA)

Association de étudiantes et étudiants de la faculté des sciences de l'éducation de l'UQAM (ADEESE)

Association étudiante d'anthropologie de l'Université de Montréal (AÉAUM)

Regroupement des étudiant-e-s en sociologie de l'Université Laval (RÉSUL)

Association générale étudiante du campus à Rimouski de l'UQAR (AGECAR)

Association étudiante du secteur des sciences de l'UQAM (AESS)

Mouvement des Associations Générales Étudiantes de l'UQAC (MAGE-UQAC)

Association Facultaire Étudiante des Sciences Humaines de l'UQAM (AFESH)

Association Facultaire Étudiante des Langues et Communication (AFELC)

Association générale étudiante du Cégep du Vieux Montréal (AGECVM)

Soins Infirmiers propose **la lecture de la lettre**

Comité Smash appuie

Adoptée à l'unanimité

Libertad propose, **que l'AGECVM signe cette lettre ouverte**

Architecture appuie



TABLE DE CONCERTATION A21-#5

Adoptée à l'unanimité

1.5 Anniversaire Printemps érable 2012 : Comité

R.A.S.

1.6 Microbrasseries : Brassin AGEVVM ([courriels échangés](#))

Courriels échangés

Taha Boussaa

Mar 2021-11-30 08:00

Bonjour,

Merci de votre réponse et désolé du délai! Nous allons vous retourner une réponse bientôt sur la signature du contrat, nous avons encore des choses à voir de notre côté à ce propos. Sinon, un questionnement en cours que nous avons est: Est-il possible que d'autres entités autre que l'AGEVVM et le CVM fassent partie de l'achat du brassin et en aient une partie précise?

Cordialement

Taha Boussaa

Responsable Général de l'AGEVVM

Le sam. 20 nov. 2021 à 20:45, Jan-Philippe Barbeau <info@jparbo.com> a écrit :

Bonsoir,

J'ai pu rencontrer hier soir une brasserie qui est prête à brasser selon nos spécifications. Le prix serait donc de 88 \$ la caisse de 24 canettes de 473 ml pour 1200 L de blonde. 1200 L, c'est le format de ses fermenteurs au lieu de 1000 L. Ça donne environ 120 caisses de canettes. Notez que le montant des taxes et des consignes est toujours en sus du prix soumissionné. Chaque canette revient donc à 3,67 \$ plus taxes et consigne. Avec taxes, ça revient à 4,22 \$. Le montant total incluant taxes et consigne est alors de 4,42 \$.

Dans ce contexte, vous vous occupez du design et je m'occupe de créer la recette et de suivre sa production en délais et en contrôle qualité, je coordonne la production brassicole et je suis la brasserie pour la commande et production des canettes ainsi que la livraison de la brasserie au Cégep qui est évidemment incluse dans le prix mentionné. Et nous avons le temps de produire pour les dates discutées préalablement.

Il n'y a pas de production qu'il est possible de partager (ou re-brandir), mais ils ont un éventail de produits que vous pouvez commander et qui pourraient être achetés selon un rabais vue la livraison déjà prévue par le brassin à contrat, si vous le souhaitez bien entendu. Si c'est le cas, vous pourrez à ce moment voir avec la brasserie directement pour la commande et selon sa liste de produits disponibles. C'est une excellente brasserie avec de superbes bières de soif parfaitement exécutées. Le propriétaire est brasseur depuis très longtemps et c'est un ami depuis belle lurette aussi. Vous pouvez voir leur site ici : <https://www.bieresilo.com/>

Je lui ai expliqué le contexte et la commande, avec design d'étiquette fourni pour impression sur canette. Le contrat avec Brasserie Silo se ferait avec Épitaphe et nous aurions ensuite un contrat entre Épitaphe et l'AGEVVM, conjointement avec le Cégep qui est propriétaire du permis de brasseur et en charge de régler la facturation qui proviendra de Silo. Le seul bémol que Brasserie Silo demande serait deux paiements pour la production, soit 50 % dans la semaine de l'encanettage du produit et 50 % à la livraison.

Si ça vous convient, nous pourrions déjà commencer à évaluer le reste des détails, notamment la production du design et les étiquettes.

En espérant le tout à votre convenance,

Jan-Philippe Barbeau, brasseur

Le 13 nov. 2021 à 08:00, Taha Boussaa <taha.boussaa@gmail.com> a écrit :

Bonjour,

Désolée de la réponse tardive! Nous allons aller avec du ale blonde pour la saveur, si cela est possible pour vous. En même temps, le partage d'un brassin pour une ale blonde est-il possible dans les circonstances actuelles? Sinon, nous allons aller avec les 1000L d'un brassin. Compte-tenu de ces informations, avez vous déjà une idée du coût de la production ?

Cordialement

Taha Boussaa

Responsable Général de l'AGEVVM

Le ven. 5 nov. 2021 à 10:01, Jan-Philippe Barbeau <info@jparbo.com> a écrit :

Bonjour,

Pour une bière de type blonde houblonnée, j'en comprends IPA ou plutôt ale blonde ? Je n'ai pas la possibilité actuellement de partager des brassins, malheureusement.

Merci et bonne journée,

Jan-Philippe Barbeau

Le 4 nov. 2021 à 17:10, Taha Boussaa <taha.boussaa@gmail.com> a écrit :

Bonjour,

Du côté de l'AGEVVM, nous avons en tête deux possibilités à explorer. Ce sera soit une bière de type blonde houblonnée. L'autre possibilité, c'est qu'on s'interroge sur les recettes déjà entrain de se faire brasser ou en prévision pour possiblement partager un brassin. Es-ce que cela est possible?

Cordialement

Taha Boussaa

Responsable Général de l'AGEVVM



TABLE DE CONCERTATION A21-#5

Le jeu. 21 oct. 2021 22 h 58, Jan-Philippe Barbeau <info@jparbo.com> a écrit :

Bonsoir,
Ce serait donc le 5579 Christophe Colomb (coin St Grégoire). C'est au Quartiers Belle Gueule.
Cheers,
Jan-Philippe Barbeau

Le 21 oct. 2021 à 22:45, Taha Boussaa <taha.boussaa@gmail.com> a écrit :

Bonsoir,
Je suis disponible pour vous rencontrer mardi prochain à 16h! Quel est l'adresse de rendez-vous?
Cordialement
Taha Boussaa
Responsable Général de l'AGEVVM

Le mer. 20 oct. 2021 07 h 03, Jan-Philippe Barbeau <info@jparbo.com> a écrit :

Bonjour,
Cette semaine est déjà pas mal occupée, mais si vous avez du temps la semaine prochaine, ce serait plus simple. Vendredi 29 octobre serait un moment parfait pour moi, un peu n'importe quelle heure de la journée et on peut se rencontrer où c'est le plus simple pour vous à Montréal. Autre que vendredi, je pourrais vous recevoir sur mon autre lieu de travail, sur le Plateau Mont-Royal, mais à compter d'environ 16 h (je n'ai pas de limite de temps, ceci dit) les 25, 26 ou 28 octobre.
Pour les canettes, c'est parfait.
Pour la date, on a donc encore du temps. Il faut prévoir entre 1 et 2 mois pour de la journée de brassage à la livraison. Entre temps, il y a les étiquettes à prévoir et, bien entendu la recette d'abord.
Pour le paiement, c'est effectivement au propriétaire du permis que la facture doit être rédigée.
Cheers,
Jan-Philippe Barbeau, brasseur

Le 19 oct. 2021 à 22:46, Taha Boussaa <taha.boussaa@gmail.com> a écrit :

Bonjour,
L'achat en fût n'est pas une option pour nous. Il va donc falloir se diriger vers des canettes immatriculées pour la vente en restaurant. En effet, nous sommes sous le permis d'alcool du CVM qui est restrictif sur la façon de vendre l'alcool. Seules les bouteilles et canettes immatriculées pour une vente en restaurant sont autorisées. En ce qui concerne la date de sortie pour la bière "spécial 2012" (le nom officiel n'est pas encore déterminé), ce serait l'idéal de la sortir aux alentours du 16 février ou directement à cette date. D'autres dates peuvent fonctionner si votre calendrier ne le permet pas. Le design de l'étiquette sera réalisé par nos membres. En ce qui concerne le style de bière, il nous faut encore en décider entre nous, nous avons combien de temps pour déterminer cela avant qu'il ne soit trop tard pour vous?
En ce qui concerne le paiement, ce ne sera pas un problème pour nous. Il va falloir qu'on s'entende avec la direction sur quelques détails. En effet, comme c'est leur permis d'alcool qu'on utilise on doit vérifier notamment si ce n'est pas à leur nom que la commande sera passée mais que les fonds proviennent de nous.
J'imagine qu'une discussion à vive voix peut nous être utile pour mieux en discuter? Êtes vous disponible pour cela à un moment cette semaine?
Cordialement,
Taha Boussaa
Responsable Général de l'AGEVVM

Le mar. 19 oct. 2021 à 07:49, Jan-Philippe Barbeau <info@jparbo.com> a écrit :

Bonjour,
Si l'idée est donc d'acheter le lot au complet, au pire en quelques commandes, je ne vois pas comment ça ne pourrait pas être faisable. Il suffira d'inclure dans le contrat de production l'achat complet. Normalement, on fonctionne avec un dépôt pour un pourcentage de la production. Ce montant est évidemment déduit de la facture finale de la production. Chaque brassin est généralement sous contrat individuel de production.
Quel est le timing pour une première sortie et quel style de bière aviez-vous l'intention d'avoir ? Avez-vous votre propre design d'étiquette ? Voulez-vous des fûts ou seulement des canettes ?
Je pourrais probablement faire produire à Montréal chez l'un de mes fournisseurs et j'imagine qu'on pourrait avoir de vos représentants sur place pour les brassins (question marketing pour vous, j'imagine bien).
Cheers,
Jan-Philippe Barbeau, brasseur

Le 17 oct. 2021 à 21:00, Taha Boussaa <taha.boussaa@gmail.com> a écrit :

Bonjour,
Tout à fait, du côté de l'AGEVVM notre plan de vente est:
Pour la batch "10eme anniversaire de 2012" ,qui est la prioritaire, il y aura un événement dédié à sa sortie et les stocks restants seront vendus au fur et à mesure des événements avec alcool qui se dérouleront au cégep. Par conséquent, un brassin de 2000L ne sera pas problématique.
La deuxième sera une ou plusieurs bières différentes que nous allons vendre pendant les événements au cvm. En effet, un frigo d'entreposage est disponible pour stocker les caisses. Je ne suis pas au courant présentement de la limite maximale de cette dernière (nous sommes entrain de vérifier) et nous sommes présentement en train de vérifier la consommation d'alcool moyenne afin de mieux comprendre nos besoins ainsi que la fréquence habituelle de vente/consommation.
Cordialement
Taha Boussaa
Responsable Général de l'AGEVVM



TABLE DE CONCERTATION A21-#5

Le lun. 11 oct. 2021 12 h 08, Jan-Philippe Barbeau <info@jparbo.com> a écrit :

Bonjour,

C'est quelque chose qui pourrait être intéressant, mais il y a plusieurs choses à vérifier avant de confirmer la possibilité de le faire. Comment voyez-vous la sortie d'un ou de plusieurs produits ? Quelle quantité voulez-vous et quel genre d'emballage prévoyez-vous ?

Du côté d'Épitaphe, il peut être possible de réaliser des brassins de 1000 ou 2000 L, mais ça représente beaucoup de canettes ou de fûts à vendre, il est donc impératif avec un projet de ce genre d'avoir un bon plan de mise en marché. J'imagine que vous avez déjà des idées ou des certitudes sur la mise en route d'un plan de la sorte ?

Merci et bonne journée,

Jan-Philippe Barbeau, brasseur

Le 10 oct. 2021 à 08:00, Taha Boussaa <taha.boussaa@gmail.com> a écrit :

Bonjour,

L'AGEVVM (Association Générale Étudiante du Cégep du Vieux Montréal) est présentement à la recherche d'un partenaire dans le cadre d'un projet de brassage de bière pour le compte de l'association!

Nous souhaitons savoir s'il est possible de passer une commande de ce genre avec vous? Le projet consisterait à brasser une (ou plusieurs) sorte de bière aux thèmes et aux saveurs choisis par l'association. Nous souhaitons, notamment, que l'une d'elle serait dans le cadre de la commémoration de la grève de 2012.

En espérant pouvoir en discuter avec vous sûr de plus amples détails, si vous êtes intéressé.

Cordialement

Taha Boussaa

Responsable Général de l'AGEVVM

SAE propose **un formulaire pour les particuliers et autres entités intéressés au partage du brassin**

Comité Plein Air appuie

Adoptée à l'unanimité

Libertad propose **que la bière soit vendue à nos membres sans les taxes et consignes, et soit facturée à plein prix aux non-membres**

Sciences humaines – Regards sur la personne appuie

Adoptée à l'unanimité

Libertad propose **que l'AGEVVM signe le contrat de production**

Comité féministe appuie

Adoptée à l'unanimité

Comité féministe propose **que l'AGEVVM recherche activement des cosignataires pour ce contrat de production du brassin**

Sciences humaines – Regards sur la personne appuie

Adoptée à l'unanimité

Comité Plein Air propose **la tenue d'un concours pour concevoir le design des étiquettes de la canette, avec comme 1^{er} prix 24 bons de consommation de la dite bière**

Comité féministe appuie

Adoptée à l'unanimité

SAE propose **la mise en place d'un comité micro-brasserie en charge de sélectionner le gagnant.e de ce concours d'étiquettes**

Vieux Dragon appuie

Adoptée à l'unanimité

Soins infirmiers propose **que ce concours d'étiquettes soit réservé exclusivement aux membres de l'AGEVVM**

Libertad appuie

Adoptée à l'unanimité

Soins infirmiers propose **une plénière de 10 minutes sur les prix de ce concours de design d'étiquettes pour canette de bière**

Libertad appuie

TABLE DE CONCERTATION A21-#5

Adoptée à l'unanimité

10 minutes plus tard ...

Libertad propose

- Que l'AGECVM, à la signature du contrat de production et d'achat du brassin, achète deux caisses de 24 canettes à distribuer comme éventuels prix de participation aux gagnant.e.s du concours actuel ou de futurs concours;
- Que, dans le cas contraire, l'AGECVM s'engage à rembourser l'exécutant.e ou un.e membre de la permanence qui aurait acquis les deux caisses de 24 canettes à l'achat du brassin AGECVM;
- Que, si le.la gagnant.e du concours ne consomme pas d'alcool, l'AGECVM s'engage à lui verser la somme équivalente en argent;
- Que, en plus de ce prix en nature, l'AGECVM s'engage à verser 200,00 (deux cents) \$ au 1^{er} prix;
- Que, si il y a 24 participant.e.s ou moins au concours de design, l'AGECVM s'engage à remettre une canette de bière à chacun.e. des participant.e.s comme prix de participation;
- Que le nom du.de la gagnant.e figure sur la canette.

LGBTQ appuie

Soins infirmiers amende pour ajouter

Que l'AGECVM décerne :

Pour la deuxième place, un prix de 100,00 (cent) \$ et 12 bons de consommations de la bière AGECVM,

Pour la troisième place, un prix de 75,00 (soixante-quinze) \$ et 6 bons de consommation de la bière AGECVM

Libertad appuie

Amendement adopté à l'unanimité

Retour à la principale amendée

- **Que l'AGECVM, à la signature du contrat de production et d'achat du brassin, achète deux caisses de 24 canettes à distribuer comme éventuels prix de participation aux gagnant.e.s du concours actuel ou de futurs concours;**
- **Que, dans le cas contraire, l'AGECVM s'engage à rembourser l'exécutant.e ou un.e membre de la permanence qui aurait acquis les deux caisses de 24 canettes à l'achat du brassin AGECVM;**
- **Que, si le.la gagnant.e du concours ne consomme pas d'alcool, l'AGECVM s'engage à lui verser la somme équivalente en argent;**
- **Que, en plus de ce prix en nature, l'AGECVM s'engage à verser 200,00 (deux cents) \$ au 1^{er} prix;**
- **Que l'AGECVM décerne :**
 - **Pour la deuxième place, un prix de 100,00 (cent) \$ et 12 bons de consommations de la bière AGECVM,**
 - **Pour la troisième place, un prix de 75,00 (soixante-quinze) \$ et 6 bons de consommation de la bière AGECVM**
- **Que, si il y a 24 participant.e.s ou moins au concours de design, l'AGECVM s'engage à remettre une canette de bière à chacun.e. des participant.e.s comme prix de participation;**
- **Que le nom du.de la gagnant.e figure sur la canette.**

Adoptée à l'unanimité

Libertad propose **que les trois premiers designs d'étiquette soient présentés lors du lancement de la bières AGECVM**

Comité Plein Air appuie

TABLE DE CONCERTATION A21-#5

Adopté à l'unanimité

1.7 Assurances collectives : améliorations

Soins infirmiers propose **qu'une affiche soit réalisée afin de publiciser les nouveaux services offerts par l'Assurance collective de l'AGECVM depuis le 1^{er} décembre 2021, affichée à tous les étages du Cégep**

Libertad appuie

Adoptée à l'unanimité

1.8 SAE : transition électrique électrique

RAPPEL : Plan de Transition Énergétique Coût et explication

- 1) Fond de recherche et développement de motorisation électrique
 - a) Achat moteur et ensemble de batterie
 - b) Configuration
 - c) Pièces de rechanges
 - d) Outils de développements
 - e) Prévision des coûts hors commandites : 30 000\$
- 2) Développement d'une nouvelle voiture outre motorisation
 - a) Châssis
 - b) Système électrique
 - c) Suspension
 - d) Aérodynamique
 - e) Prévision des coûts hors commandites: 30 000\$ (tableau)
- 3) Compétitions
 - a) Inscription (annexe)
 - b) Frais déplacement
 - c) Nourriture et consommable
 - d) Prévision des coûts hors commandites: 10 000\$ (tableau)
- 4) Commandite
 - a) Nouvelle commandite
 - b) Meilleure promotion
 - c) Prévision des gains: 25 000\$

Proposition de la Création du Plan

- Introduction de fond cumulatif de transition jusqu'en 2025
- 5000 \$ par session sur 5 ans (10 sessions)
- Droit d'accès des fonds en septembre 2024, sauf si accélération du projet
- Argent du compte de transition non cumulatif avec les fonds de fonctionnement habituels
- Fin du plan septembre 2025
- Si la formule dissoute conservation des fonds jusqu'en 2027
- 100% de l'argent lier au projet de transition électrique
- Vérification par Assemblée générale des dépenses (factures)
- Choix de la couleur de la première voiture électrique (T.C)

Sciences humaines – Regards sur la personne propose **de mandater le Bureau exécutif pour l'élaboration d'une stratégie de financement incluant les sources administratives du Cégep afin de présenter à la prochaine Assemblée générale cette stratégie de financement de transition électrique de Formule SAE, parallèlement avec le budget de la session H22**

Comité féministe appuie

Adoptée à l'unanimité

TABLE DE CONCERTATION A21-#5

Note du secrétariat :

Mandat difficilement applicable

Au coût de 50.000,00 \$ sur cinq ans : la Table de concertation n'a pas le pouvoir d'engager une telle dépense. Seule l'Assemblée générale peut prendre en considération un tel plan, même si le pouvoir financier d'une telle Assemblée est limité à une session, au mieux une année fiscale, pour ne pas prendre des décisions en lieu et place des membres futur.e.s de l'AGECVM.

Au mieux cette proposition devrait être mise en dépôt et transmise à un comité d'étude pour voir, entre autres, les possibilités de convergence et de synergie avec les départements du Cégep du Vieux Montréal (de génie mécanique et électrique, par exemple) qui devront eux aussi passer à l'électrique.

Le fonctionnement comptable de l'AGECVM ne permet donc pas d'isoler un montant sur plusieurs années, sauf pour le fonds des comités qui regroupent les sommes accumulées par chacun des comités de l'AGECVM non dépensés au 30 juin, même si une [politique d'encadrement](#) de ces surplus des comités a été adoptée à la T.C. A21-02, du 29 septembre 2021.

Voir aussi charte 4.6 Pouvoirs et devoirs de la Table de concertation :

4.6 POUVOIRS ET DEVOIRS

(...)

C) Voter des budgets jusqu'à 3 000 \$, sans le vote préalable de l'Assemblée générale, si elle le considère dans l'intérêt collectif des membres. Cette procédure ne peut être utilisée qu'en cas d'urgence lors d'une réunion de la Table de concertation (voir article 4.8), et devra être adoptée aux deux tiers (2/3). Un compte-rendu de cette dépense devra être fait à l'Assemblée générale suivante.

D) Amender et adopter la ventilation des budgets de dépenses de la vie étudiante;

(...)

1.9 Horaire T.C. Hiver 2022 : [proposition](#)

Libertad propose **le calendrier des Tables de concertation pour la session H22 : Tables de concertation H-22**

1^{ère} (budget) : mercredi 09 février 2022

2^{ème}: mercredi 02 mars 2022

3^{ème}: mercredi 23 mars 2022

4^{ème}: mercredi 13 avril 2022

5^{ème}: mercredi 04 mai 2022

Vieux Dragon appuie
Adoptée à l'unanimité

2.0 Comité sélection Responsable Livres usagés

Made in Japan propose **Dominique Brien Maréchal** comme **représentant des comités thématiques au comité de sélection de Responsable(s) des livres usagés**

Soins infirmiers appuie
Adoptée à l'unanimité.

Sciences humaines – Regards sur la personne propose **Félix-Antoine Brault** comme **représentant des comités de concentration au comité de sélection de Responsable(s) des livres usagés**

Soins infirmiers appuie
Adoptée à l'unanimité.

3.0 Ouverture – fermeture de comités

Comité Plein Air propose **la réouverture du comité Photographie**

Histoire & civilisation appuie
Adoptée à l'unanimité

4.0 Locaux



TABLE DE CONCERTATION A21-#5

4.1 A3.06d : C2V2 (Robotique) – Nettoyage et disposer des vêtements du couloir

R.A.S.

4.2 A3.06i : confirmation Journal L'Exilé

Libertad propose **que le local A3.06i soit alloué au Journal L'Exilé**

Comité féministe appuie

Adoptée à l'unanimité

5.0 Activités des comités

5.1 Suite souper délégué.e.s

R.A.S.

Annyeong from Korea

- Excusé

Architecture

- Vernissage

Audiovisuel

- Excusé

Bureau exécutif

- R.A.S.

C2V2 (Robotique)

- R.A.S.

Céramique

-

Comité féministe

- R.A.S.

Comité Smash

- Excusé

Communication

- Soirée de projection
- Party de Noël

Construction textile

-

Création littéraire

- Micros ouvert 16 décembre

Design de présentation

- 5@7 fin de session

Design d'intérieur

- Excusé

Design industriel

- Absent

Dessin animé – Cinéma d'animation

-

Ébénisterie

-

EnVIEUXronnement

- R.A.S.

Génie mécanique

-

Graphisme

- Excusé

Gratuit

- Absent

Histoire & civilisation

- R.A.S.

Impression textile

-

Improvisation

- Excusé

Informatique

-

Interculturel

- Pause

Joaillerie

-

Journal L'Exilé

- R.A.S.

Langues

-

Libertad

- R.A.S.

LGBTQ

- R.A.S.

Lutherie

-

Made in Japan

- R.A.S.

Optimonde

- R.A.S.

Oui CVM

- Absent

P.L.A.C.

- Excusé

Photographie

- Friperie
- Photomaton

Radio du Vieux

- Absent

S.A.E.

- Test voiture à 20h00 au P5

Sc.Humaines – Innovation soclae

- Excusé

Sc.Humaines – Questions internationales

- Excusé

Sc.Humaines – Regards sur la personne

- R.A.S.

Sciences de la nature

- Absent

Soins infirmiers

- Comité finissant.e.s A2021

TÉE

-

TÉS

-

TIL

- Party fin de session

TTS

-

Techniques de gestion

- Absent

Verre

-

Vieux-Dragon

- Bashing

Comité INACTIF H21 et A21

8.0 Affaires diverses

Libertad propose **une bière post TC financée avec 120,00 (cent-vingt) \$ du budget socio-culturel**

Sciences humaines – Regards sur la personne appuie



TABLE DE CONCERTATION A21-#5

Adoptée à l'unanimité

9.0 Levée

Libertad propose **la levée de la Table de concertation [A21-05](#), de ce 1^{er} décembre 2021**

Vieux Dragon appuie

Adopté à l'unanimité

TABLE DE CONCERTATION A21-05 Activités des comités**1. Annyeong from Korea**

- EXCUSÉ

2. Architecture- *Vernissage***3. Audiovisuel**

- EXCUSÉ

Bureau exécutif- Voir BE**4. C2V2 (Robotique)****5. Céramique****6. Comité féministe**- *R. A. S.***7. Comité Smash**

- EXCUSÉ

8. Communauté LGBTQ+- *R. A. S.***9. Communication**- ~~*Les Desjardins*~~
- *Soirée de projection*
- *Party de Noël.***10. Construction textile**- **COMITÉ INACTIF H21/A21****11. Création littéraire**- *Micro ouvert 16 DÉCEMBRE***12. Design de présentation**- *5 à 7 FIN DE SESSION***13. Design d'intérieur**

- EXCUSÉ

14. Design industriel- *ABSENT***15. Dessin animé****16. Ébénisterie****17. EnVIEUXronnement**- *R. A. S.***18. Génie mécanique****19. Graphisme**

- EXCUSÉ

20. Gratuit- *INACTIF***21. Histoire & civilisation**- *R. A. S.*

22. <u>Impression textile</u>	32. <u>Optimonde</u>
-	- R.A.S.
-	-
-	-
23. <u>Improvisation</u>	33. <u>OUI CVM</u>
- EXCUSÉ	- ABSENT
24. <u>Informatique</u>	-
- ABSENT	34. <u>P.L.A.C.</u>
-	- EXCUSÉ
-	35. <u>Photographie</u>
25. <u>Interculturel</u>	- friperie
- PAUSE	- photomathon
26. <u>Joallerie</u>	-
-	36. <u>Radio-du Vieux</u>
- ABSENT	-
-	- ABSENT
-	-
27. <u>Journal L'Exilé</u>	37. <u>S.A.E.</u>
- R.A.S.	- test voiture a 20h au PS
-	-
-	-
28. <u>Langues</u>	38. <u>Sc.Humaines – Innovation Sociale</u>
-	- EXCUSÉ
-	39. <u>Sc.Humaines – QI</u>
-	- EXCUSÉ
29. <u>Libertad</u>	40. <u>Sc.Humaines – RP</u>
- R.A.S.	-
-	- R.A.S.
-	-
30. <u>Lutherie</u>	41. <u>Sciences de la nature</u>
-	-
-	- ABSENT
-	-
-	-
-	42. <u>Soins infirmiers</u>
-	- comité finissant en A2021
-	-
-	-
31. <u>Made in Japan</u>	
- R.A.S.	
-	
-	
-	

43. <u>TÉE</u> - - -	-
44. <u>TÉS</u> - - -	47. <u>Techniques de gestion</u> - <i>ABSENT</i> -
45. <u>TIL</u> - Katherine Heckerstrach - Party fin de session	48. <u>Verre</u> - -
46. <u>TTS</u> - -	49. <u>Vieux-Dragon</u> - Bashing. - -
	- COMITÉ INACTIF H21/A21

Subventions externes H22								
		Dépenses totales	Autofinancement	Subvention demandée	% Subvention	Prop. Mob.	Adopté en TC 16-02-22	T.C. à venir
1	CLAC: production et diffusion idées anticapitalistes	8 000,00 \$	7 600,00 \$	400,00 \$	5,00%	400,00 \$		-
2	Bibliothèque DIRA: anarchiste	4 900,00 \$	4 500,00 \$	400,00 \$	8,16%	400,00 \$		-
3	Revue L'Esprit Libre: Média indépendant pour analyses actualités	14 000,00 \$	13 000,00 \$	1 000,00 \$	7,14%	1 000,00 \$		
4	Archives révolutionnaires: nouveau local en vue	25 755,30 \$	24 255,30 \$	1 000,00 \$	3,88%	1 000,00 \$		
	TOTAUX	52 655,30 \$	49 355,30 \$	2 800,00 \$	5,32%	2 800,00 \$	- \$	- \$
						Montant disponible H22	4 625,00 \$	

FORMULAIRE D'ENCADREMENT ET DE SUIVI DES SUBVENTIONS EXTERNES

Nom(s): CLAC (Convergence des luttes anticapitalistes)

Concentration: Demande externe

Telephone: (438) - 928-2728

Date : 18/09/2022

Courriel: finance@clac-montreal.net



Veuillez remplir ce formulaire et le déposer, 7 jours avant une A.G., au secrétariat de l'AGECEVM qui le soumettra au Comité d'action à la mobilisation et à l'information (CAMI) pour commandation à la prochaine Assemblée générale régulière et suivi

Écrivez en quelques lignes un court descriptif du projet pour lequel vous souhaitez recevoir une subvention de l'AGECEVM.

La Convergence des luttes anticapitalistes (CLAC) est un collectif qui travaille dans la production et la diffusion des idées anticapitalistes. La CLAC sert de vecteur de transmission pour les différents collectifs militants anticapitalistes de Montréal, en organisant des discussions entre les collectifs et en mettant en pratique les décisions prises par ceux-ci. Notamment, la CLAC organise depuis 2011 la manifestation anticapitaliste annuelle du 1er mai à Montréal.

Montant demandé : 400 \$

(Compléter le budget ci-joint)

Le projet que vous soumettez doit avoir trois vocations. Veuillez, dans les espaces prévus, expliquer en quoi votre projet répond à nos critères.

Vocation sociale : En quoi votre projet a-t-il un effet bénéfique pour la communauté ?

Les arguments contre le capitalisme ne sont pas souvent présentés dans les médias. La CLAC remet en question le système politique actuel en distribuant du matériel critique du capitalisme (brochures, affiches, collants, etc.) et en organisant des événements remettant en question les hauts lieux du capitalisme (Conférence de Montréal, G20, G7 ...).

Vocation impact sur nos membres : En quoi votre projet aura-t-il un impact sur nos membres ?

Avec la pandémie, il devient difficile d'organiser des événements intérieurs. Nous organisons donc des manifestations, comme par exemple la manifestation en soutien aux Wet'suwet'en du 27 novembre 2021 : <https://www.clac-montreal.net/fr/node/784> Nous produisons des collants qui peuvent être posés à l'extérieur. Nous produisons du matériel d'information, comme par exemple la brochure d'information sur les luttes autochtones : <https://www.clac-montreal.net/sites/default/files/pdf/derniere%20version%202015nov.pdf>

Vie étudiante : Qu'allez-vous organiser comme activité de rayonnement accueilli à nos membres. *

En temps normal, nous distribuons notre matériel au CÉGEP du Vieux-Montréal, entres autres lieux. Par exemple, notre matériel est disponible à la librairie l'Insoumise (2033 St-Laurent), à proximité du CÉGEP. Avec le re-confinement, notre matériel peut vous être livré sur demande.

Nous travaillons aussi à la manifestation anticapitaliste du 1^{er} mai 2022.

Date(s): 1^{er} mai 2022 Lieu(x): À déterminer

Nombre de spectateurs/ participant(e)s attendu(e)s : Typiquement 500 à 1000

Cet événement est-il une méthode d'autofinancement ? Oui / Non

*Cet événement devra se dérouler à l'intérieur du Cégep ou du moins y être massivement public

Suivi du projet

Veuillez, dans les espaces suivants, résumer quelques démarches déjà effectuées afin de réaliser votre projet.

1- La CLAC est un groupe du QPIRG-Concordia et reçoit 1000\$ par année pour le travail fait avec elleux.

Nous faisons de l'autofinancement lors d'événements. En 2021, nous avons participé au bazar de l'Insoumise et à la journée du salon du livre, où nous avons notamment vendu des t-shirts.

2- La CLAC travaille aussi avec le GRIP-UQAM à travers le comité d'éducation populaire. La CLAC offre annuellement des stages pour les étudiantEs de l'UQAM en travail social.

Rendez-vous en Assemblée générale, le mercredi __?? / ?? / 2022, pour décision et suivi

Si remplir ce formulaire vous pose quelques problèmes, le local de l'AGECVM regorge de personnes qui sauront répondre à vos questions.

Merci de suivre ces étapes afin d'améliorer l'accès et la transparence des subventions

AGECVM- 255 Ontario Est, Montréal, Québec H2X IX6 Local A 3.85

Téléphone : (514)-982-0496 Télécopieur: (514)-982-6107

agecvm@hotmail.com

www.agecvm.org

Rapport d'activités pour l'année 2021

CLAC-Montréal
c/o QPIRG Concordia
1455 de Maisonneuve Ouest
Montréal, Quebec
H3G 1M8
www.clac-montreal.net
info@clac-montreal.net



Qu'est-ce que la Convergence des luttes anticapitalistes ?

La Convergence des luttes anticapitalistes (CLAC) est un collectif qui travaille dans la production et la diffusion des idées anticapitalistes. La CLAC sert de vecteur de transmission pour les différents collectifs militants anticapitalistes de Montréal, en organisant des discussions entre les collectifs et en mettant en pratique les décisions prises par ceux-ci.

Notamment, la CLAC organise depuis 2011 la manifestation anticapitaliste annuelle du 1^{er} mai à Montréal. La CLAC a aussi participé à l'organisation de différents événements anticapitalistes, que ce soit les oppositions aux grands sommets (Sommet des Amériques en 2001, G20 à Toronto en 2010, G7 à La Malbaie en 2018) ou à des événements spécifiques à Montréal (opposition au règlement P-6, contestation du Grand Prix et de la Conférence de Montréal, organisation d'une manifestation large en solidarité avec les Wet'suwet'en). De plus, la CLAC rédige et publie régulièrement des brochures, pamphlets, affiches et collants à la communauté militante de Montréal et des alentours.

La CLAC s'organise sur une base anti-autoritaire, basée sur l'approche de l'Action mondiale des peuples, approche diffusée notamment par les Zapatistes du Chiapas : https://www.clac-montreal.net/fr/base_unite

Qu'est-ce qu'on a fait en 2021

En 2021, la CLAC a produit et distribué une série de podcasts sous forme d'entrevues nommée « Le Verger au complet » qui vise la diffusion d'informations relatives à l'abolition de la police et des prisons et à la justice, en abordant des thématiques telles que l'emprisonnement des migrant.e.s, la criminalisation de la dissidence et la justice transformatrice. Les épisodes du podcast sont disponibles ici : clac-montreal.net/fr/verger

Dans le cadre de différents événements, la CLAC a continué à distribuer une brochure plus étendue produite en 2020 appelée « Coup de chaleur » contenant une multitude de textes sur le thème de l'écologie. La brochure couvre plusieurs aspects de l'écologie, dont notamment l'écoblanchiment (*greenwashing*) politique, le recyclage, l'écofascisme et l'intersectionnalité entre les enjeux écologiques, raciaux, féministes et autochtones. Vous pouvez trouver tous les textes de cette brochure au : <https://www.clac-montreal.net/fr/node/734>

La CLAC a également repris l'organisation du 1^{er} mai anticapitaliste cette année, sous le slogan « pas de retour à la normale », dénonçant la relance de l'économie au détriment de la santé des travailleuses et des travailleurs, particulièrement les plus marginalisé.es. Malgré la répression habituelle du SPVM, la manifestation fut une réussite : plus de 750 personnes se sont rassemblées pour dénoncer l'exacerbation des injustices sociales durant la pandémie. L'appel pour la manifestation est disponible ici : <https://www.clac-montreal.net/fr/node/770> , et le communiqué post-manifestation ici : <https://www.clac-montreal.net/fr/node/775>

Au courant de l'été 2021, la CLAC a organisé une série d'ateliers de réflexion portant sur le développement capitaliste et colonial. Les trois ateliers ont réunis chacun plus d'une trentaine de personnes dans la cour arrière de la bibliothèque anarchiste Dira, permettant de créer des liens entre différents collectifs anticapitalistes. L'appel pour cette série d'ateliers peut être lu ici : <https://www.clac-montreal.net/fr/node/778>

La CLAC a aussi organisé un contingent anticapitaliste dans le cadre de la manifestation pour le climat du 24 septembre 2021, contingent qui a su mettre de l'avant des critiques anticapitalistes, dans une manifestation de plusieurs milliers de personnes. L'appel pour le contingent peut être trouvé ici : <https://www.clac-montreal.net/fr/node/779>

Dans le contexte des actions de solidarité avec les militant.es Wet'suwet'en qui luttent pour la reconnaissance de leurs droits territoriaux et contre la construction d'un gazoduc sur leur territoire, la CLAC a produit une brochure d'information en français, permettant de visibiliser cet enjeu au soi-disant Québec. Cette brochure a d'ailleurs été distribuée à Montréal, à Québec, au Bas-Saint-Laurent ainsi qu'en Gaspésie lors de différents événements organisés en solidarité avec les Wet'suwet'en. La brochure complète peut être trouvée ici : <https://www.clac-montreal.net/sites/default/files/pdf/derniere%20version%2015nov.pdf>

La CLAC a également organisé le 27 novembre 2021 une manifestation large en solidarité avec les militant.es Wet'suwet'en. Malgré la mobilisation d'un dispositif policier particulièrement imposant, la manifestation a réussi à déjouer la police à plusieurs reprises, encombrant l'un des quartiers les plus riches de l'île de Montréal pendant plusieurs heures. Le compte rendu de la manifestation peut-être lu ici : <https://www.clac-montreal.net/fr/node/784>

La CLAC offre finalement un soutien financier pour les personnes arrêtées lors d'actions anticapitalistes.

Qu'est-ce qu'on prévoit faire en 2022

Comme l'année 2022 s'annonce aussi en faveur de la distanciation sociale, nous prévoyons poursuivre la série de podcasts, afin de continuer à diffuser les idées anticapitalistes tout en minimisant les contacts physiques entre les personnes.

Nous allons comme à l'habitude travailler à l'organisation de la manifestation anticapitaliste du 1^{er} mai 2021 à Montréal. La forme que prendra cette manifestation n'a pas encore été décidée, et dépendra de la décision prise par les collectifs anticapitalistes de Montréal.

Budget prévisionnel pour l'année 2021

Revenus	Dépenses
Subvention d'associations étudiantes : 5000 \$	Impression de collants : 2000 \$
Subvention d'organisations militantes : 2000 \$	Impression de brochures : 2000 \$
Dons personnels : 1000 \$	Distribution de matériel par la poste : 500 \$
	Matériel pour construire des bannières : 500 \$
	Fonds légal : 3000 \$
Total : 8000 \$	Total : 8000 \$

FORMULAIRE D'ENCADREMENT ET DE SUIVI DES SUBVENTIONS EXTERNES

Nom(s): Bibliothèque DIRA

Concentration: Demande externe

Telephone: (438) - 928-2728

Date : 18/01/2022

Courriel: dira@riseup.net



Veuillez remplir ce formulaire et le déposer, 7 jours avant une A.G., au secrétariat de l'AGECEVM qui le soumettra au Comité d'action à la mobilisation et à l'information (CAMI) pour analyse, recommandation à la prochaine Assemblée générale régulière et suivi

Écrivez en quelques lignes un court descriptif du projet pour lequel vous souhaitez recevoir une subvention de l'AGECEVM.

Nous sommes la bibliothèque anarchiste DIRA. Depuis 2003, nous proposons à l'emprunt une collection de plus de 2000 livres portant sur les idées libertaires, les luttes sociales, féministes, écologistes ... gratuitement et sans inscription. Nous archivons aussi l'histoire des mouvements libertaires locaux. Nous sommes l'un des rares lieux accessibles gratuitement aux groupes militants de Montréal et nous sommes ouverts malgré la pandémie, tout en respectant les mesures sanitaires.

Montant demandé : 400 \$

(Compléter le budget ci-joint)

Le projet que vous soumettez doit avoir trois vocations. Veuillez, dans les espaces prévus, expliquer en quoi votre projet répond à nos critères.

Vocation sociale : En quoi votre projet a-t-il un effet bénéfique pour la société ?

La bibliothèque DIRA est un des rares endroits où une personne peut venir sans devoir consommer. Nous offrons un accès internet et une toilette, ce qui est parfois difficile à trouver au centre-ville, surtout en période de confinement.

Entre les vagues de la pandémie, nous offrons notre local gratuitement pour des réunions et des événements, dans le respect des mesures sanitaires. Pour beaucoup de collectifs n'ayant pas de budget, nous sommes l'un des seuls endroits accessibles.

Vocation impact sur nos membres : En quoi votre projet aura-t-il un impact sur nos membres ?

La bibliothèque DIRA est situé au 2035 St-Laurent (3^e étage), et se retrouve ainsi à deux coins de rue du CÉGEP. Plusieurs des personnes qui sont venues aux événements ou qui étaient volontaires au DIRA par le passé provenaient du CÉGEP du Vieux-Montréal. Le DIRA étant accessible au public, les étudiantEs du CÉGEP sont toujours bienvenuEs, que ce soit aux événements, comme volontaires dans le collectif, ou bien simplement pour emprunter un livre !

Vie étudiante : Qu'allez-vous organiser comme activité de rayonnement accessible à nos membres. *

Nous distribuons notre matériel à l'intérieur du CÉGEP. Avant la pandémie, le DIRA organisait plusieurs événements qui étaient annoncés à la population étudiante du CÉGEP. Plusieurs étudiantEs du CÉGEP du Vieux-Montréal utilisent le local pour étudier ou pour rechercher de la documentation particulière. Nous espérons reprendre nos activités normales bientôt !

Date(s): Activité continue

Lieu(x): 2035 St-Laurent, 3^e étage

Nombre de spectateurs/ participant(e)s attendu(e)s : La salle a une capacité d'environ 20 personnes.

Cet événement est-il une méthode d'autofinancement ? Oui / Non

*Cet événement devra se dérouler à l'intérieur du Cégep ou du moins y être massivement publicisé.

Suivi du projet

Veillez, dans les espaces suivants, résumer quelques démarches déjà entreprises afin de réaliser votre projet.

- 1- La DIRA produit du matériel qui est en vente sur place. Les ventes ont été plutôt limitées ces derniers mois par contre !
- 2- La DIRA possède plusieurs « abonnements » pour les personnes qui peuvent se le permettre, afin de fournir des dons mensuels ou annuels plus réguliers.
- 3- La DIRA organise, lorsque les mesures sanitaires le permettent, des soirées de levées de fonds.

Rendez-vous en Assemblée générale, le mercredi ?? / ?? / 2022 , pour décision et suivi

Si remplir ce formulaire vous pose quelques problèmes, le local de l'AGECVM regorge de personnes qui sauront répondre à vos questions.

Merci de suivre ces étapes afin d'améliorer l'accès et la transparence des subventions externes.

AGECVM- 255 Ontario Est, Montréal, Québec H2X IX6 Local A 3.85

Téléphone : (514)-982-0496 Télécopieur: (514)-982-6107

agecvm@hotmail.com

www.agecvm.org

Bibliothèque DIRA

Rapport d'activités 2021

Présentation

La DIRA est une bibliothèque indépendante à sensibilité libertaire qui existe depuis 2003. La mission qui nous anime est la diffusion d'idées critiques, d'analyse et de remise en question de l'ordre établi et des relations d'oppression de toute nature.

Nous mettons à la disposition du public une collection de livres, brochures, revues, zines et DVD portant sur la politique, les idées et pratiques libertaires, la littérature, l'actualité et l'histoire des luttes sociales, les féminismes, l'écologie – entre autres sujets. Cette collection est multilingue (français, anglais, espagnol ...) et certains de nos documents sont difficilement trouvables ailleurs.

Nous disposons d'environ 2000 ouvrages et plusieurs centaines de brochures, qui peuvent être empruntés ou consultés sur place. Dans un esprit de partage, la consultation et le prêt sont libres, gratuits et sans inscription pour toutes et tous. Nous archivons également les documents de nombreux collectifs libertaires, mouvements sociaux et publications alternatives québécoises.

Notre local est, enfin, un lieu de rencontres et d'événements pour le milieu militant montréalais. Y ont lieu des réunions de collectifs, des projections de films, des spectacles de financement, des soirées de poésie ... Pour de nombreux groupes, la DIRA est le seul lieu disponible gratuitement et aisément.

2021 en quelques mots ...

La bibliothèque DIRA a commencé l'année 2021 en tant que comptoir de prêt, selon les mesures sanitaires en vigueur à ce moment. La bibliothèque a ré-ouvert normalement à la fin de février 2021. Nous avons suivi les mesures sanitaires, ce qui fait que nous n'avons pas eu beaucoup d'événements cette année, mais les activités ont repris en grande durant l'été !

Même dans le contexte actuel restreint, la bibliothèque DIRA pouvait se vanter d'offrir beaucoup de documents historiques provenant de la communauté de Montréal et qui ne se retrouvent probablement nulle part ailleurs. La DIRA possède notamment une collection importante de journaux, d'affiches et de tracts de groupes et collectifs qui ont depuis disparus.

Bilan des activités ayant eu lieu en 2021

17 juillet 2021 : Atelier de la CLAC sur le rôle des infrastructures québécoises dans le projet capitaliste et colonial québécois.

31 juillet 2021 : Atelier de la CLAC sur la stratégie maritime du Québec.

14 août 2021 : Atelier de la CLAC sur la résistance aux réorganisations urbaines forcées.

26 août 2021 : Projection des documentaires "Invasion" du camp Unist'ot'en et "Haïti trahie" d'Elaine Brière.

11 septembre 2021 : Bazar de livres anarchistes de l'Insoumise et de la DIRA.

3 octobre 2021 : Atelier "We Keep Each Other Sustained" pour la communauté militante noire et

Bibliothèque anarchiste DIRA
<https://bibliothequedira.wordpress.com/>
2035 St-Laurent, H2X 2T3
438-928-2728
Métro St-Laurent
dira@riseup.net



*Les idées ne se vendent pas,
elles se partagent !*

organisé par le QPIRG McGill et l'OPIRG Carleton.

17 décembre 2021 : Lancement de livre et discussion : "Système alimentaire québécois et décroissance".

Autre événements à noter : Des dizaines de réunions, assemblées et séances de travail durant l'été et l'automne 2021. Des centaines d'heures d'ouverture, dans un des seuls locaux gratuits offrant l'internet au centre-ville de Montréal. Des livres empruntés et retournés. Le tout près du métro et accessible gratuitement !

Et 2022 ?

Notre objectif pour 2022 est de continuer à offrir des heures d'ouverture tout en respectant les mesures sanitaires. En tant qu'un des rares locaux encore ouvert au centre-ville, nous croyons qu'il est important de rester ouvert le plus possible afin d'assister les gens en recherche d'information, d'un livre, ou simplement d'une toilette.

Nous espérons que les mesures sanitaires nous permettront d'organiser des événements normalement, car nous et plusieurs collectifs locaux en ont plusieurs dans leurs cartons ! En attendant le prochain événement, vous pouvez voir nos heures d'ouvertures actuelles au :

<https://bibliothequedira.wordpress.com/>

Budget prévisionnel 2022

REVENUS		DÉPENSES	
Sources de revenus	Montant	Types de dépenses	Montant
Subventions de groupes militants	1500	Loyer	4800
Subventions d'associations étudiantes	2600	Entretien, rénovations et réparations	50
Subventions et dons individuels	300	Achat de livres pour la collection	50
Soirées de levées de fonds	500		
TOTAL=	4900	TOTAL=	4900

FORMULAIRE D'ENCADREMENT ET DE SUIVI DES SUBVENTIONS EXTERNES

Nom(s): Thomas Deshaies

Concentration: Science politique

Telephone: (514) - 914-4168

Date : 31/01/2022

Courriel: redaction@revuelespritlibre.org



Veuillez remplir ce formulaire et le déposer, 7 jours avant un Forum numérique ou une A.G. (prévu le mercredi 02 février 2022, au secrétariat de l'AGEVCM qui le soumettra au Bureau exécutif pour analyse, recommandation au prochain Forum numérique ou Table de concertation

Écrivez en quelques lignes un court descriptif du projet pour lequel vous souhaitez recevoir une subvention de l'AGEVCM.

L'Esprit libre est un média indépendant enregistré comme OBNL fondé en 2014 par des étudiant•e•s issu•e•s de divers programmes en sciences sociales. Notre objectif est de proposer des analyses de qualité sur des sujets d'actualité de politique québécoise et internationale. Susciter la réflexion, aiguïser l'esprit critique et la curiosité intellectuelle chez ses lecteurs et lectrices sur des sujets liés à l'actualité politique, tels sont les objectifs que nous nous assignons. Notre ambition n'est pas de remplacer les médias de masse, mais de proposer des analyses approfondies hebdomadaires sur quelques sujets clés. En opposition avec l'impératif de vitesse et d'instantanéité de l'information journalistique, nous proposons de prendre le temps d'analyser et de porter un regard critique sur l'actualité. Pour se faire, nous publions des articles en ligne, des recueils thématiques (maison d'édition), enregistrons des podcasts, organisons des soirées de réflexion et d'humour politique, dans le respect des consignes sanitaires.

Montant demandé :

1000 \$

(Compléter le budget ci-joint)

Le projet que vous soumettez doit avoir trois vocations. Veuillez, dans les espaces prévus, expliquer en quoi votre projet répond à nos critères.

Vocation sociale : En quoi votre projet a-t-il un effet bénéfique pour la société ?

Notre objectif est ultimement de fournir un espace de réflexion qui puisse mener à des actions concrètes pour améliorer nos conditions d'existence.

Vocation impact sur nos membres : En quoi votre projet aura-t-il un impact sur nos membres ?

Les membres peuvent participer à la revue et devenir collaborateur et collaboratrice. Elles et ils peuvent aussi assister à nos événements, dont les soirées de réflexion (gratuites), les soirées d'humour politique (abordables) et s'informer gratuitement sur notre site internet avec nos articles et nos balados qui analysent divers enjeux d'actualité sociopolitique.

Vie étudiante : Qu'allez-vous organiser comme activité de rayonnement accessible à nos membres. *

Des soirées de réflexions, d'humour politique et des lancements à Montréal. (à confirmer avec les directives de la santé publique)

Date(s): À déterminer

Lieu(x):

À déterminer

Nombre de spectateurs/ participant(e)s attendu(e)s :

À voir!

Cet événement est-il une méthode d'autofinancement? Oui / Non

*Cet événement devra se dérouler à l'intérieur du Cégep ou du moins y être massivement publicisé.

Suivi du projet

Veillez, dans les espaces suivants, résumer quelques démarches déjà entreprises afin de réaliser votre projet.

1-

Nous préparons plusieurs publications pour 2022. Nous publierons notamment le quatrième numéro du magazine de sociologie

Siggi, ainsi qu'un essai sur la traduction militante. Nous préparons également un essai sur la gestion déficiente des caribous par le gouvernement du Québec.

2-

Nous avons commencé le recrutement de collaborateurs-trices pour nos articles en ligne! Nous préparons également nos événements

(soirée d'humour politique et soirées de réflexion)

Rendez-vous en Assemblée générale, le mercredi ____/____/____, pour décision et suivi

Si remplir ce formulaire vous pose quelques problèmes, le local de l'AGECVM regorge de personnes qui sauront répondre à vos questions.

Merci de suivre ces étapes afin d'améliorer l'accès et la transparence des subventions externes.

AGECVM - 255 Ontario Est, Montréal, Québec H2X 1X6 Local A 3.85

Téléphone : (514)-982-0496 Télécopieur: (514)-982-3428

agecvm@hotmail.com

www.agecvm.org



L'ESPRIT LIBRE

« Sortir du média-spectacle »

Saint-Camille, le 29 janvier 2022

RAPPORT DE SUBVENTION – AUTOMNE 2021

La subvention accordée, à l'automne 2021, à L'Esprit libre par l'AGECVM a grandement contribué à la bonne tenue de nos activités. En plus de nos publications en ligne, nous avons, en partie grâce à cette subvention, pu mener à bien la publication de trois livres : Faire des vagues : enjeux contemporains de l'eau, Anguilles sous roche : les théories du complot à l'ère du coronavirus et le troisième numéro du magazine Sigg.

Nous avons pu accorder à auteur-trice-s ayant participé au recueil une rémunération à la hauteur de ce qui est prévu par notre politique de rémunération, et ce, en dépit du stress financier qu'a représenté et représente toujours la pandémie. La crise sanitaire a également ralenti ou repoussée certaines de nos activités, à commencer par nos soirées d'humour politique, dont pourront bénéficier vos membres. Nous continuons malgré tout à publiciser notre travail et nos appels à collaboration parmi la communauté étudiante, notamment celle du Cégep du Vieux-Montréal, par le biais des réseaux sociaux.

Malgré les complications découlant de la crise sanitaire, notre objectif demeure de produire et diffuser une information de qualité, qui sort des sentiers maintes fois battus par les médias traditionnels.

À même un fonctionnement collaboratif et le plus inclusif possible, nous souhaitons continuer à étendre notre réseau et notre visibilité auprès de vos membres.

Si vous avez des questions, nous sommes à votre disposition!

Thomas D.
Coordonnateur
L'Esprit libre

FORMULAIRE D'ENCADREMENT ET DE SUIVI DES SUBVENTIONS EXTERNES

Nom(s): Samuel Provost (Archives Révolutionnaires)

Concentration:

Telephone: (514) 754 7354

Date : 01/02/2022

Courriel: archivesrevolutionnaires@gmail.com



Veuillez remplir ce formulaire et le déposer, 7 jours avant un Forum numérique ou une A.G. (prévu le mercredi 02 février 2022, au secrétariat de l'AGEVCM qui le soumettra au Bureau exécutif pour analyse, recommandation au prochain Forum numérique ou Table de concertation

Écrivez en quelques lignes un court descriptif du projet pour lequel vous souhaitez recevoir une subvention de l'AGEVCM.

Archives Révolutionnaires est un collectif militant qui oeuvre depuis 2017 à documenter, diffuser et informer les mouvements militants, étudiants et révolutionnaires québécois. Nous avons plus de 15 000 documents du XIXe siècle à aujourd'hui et nous comptons déménager sous peu dans un local nous permettant d'accueillir tous les documents. Nous comptons également réaliser une série d'articles et une exposition sur les 10 ans de 2012 au printemps et durant l'été de cet année.

Montant demandé : 1500\$

(Compléter le budget ci-joint)

Le projet que vous soumettez doit avoir trois vocations. Veuillez, dans les espaces prévus, expliquer en quoi votre projet répond à nos critères.

Vocation sociale : En quoi votre projet a-t-il un effet bénéfique pour la société ?

Notre projet a une vocation sociale, car nous avons comme objectif de diffuser la mémoire des luttes populaires, étudiantes, décoloniales, féministes, LGBTQ+ qui sont largement absente dans l'histoire québécoise et qui ne sont pas toujours très bien connues dans les milieux militants et étudiants. Nous avons également comme vocation de faire de l'éducation populaire et de transmettre les connaissances largement.

Vocation impact sur nos membres : En quoi votre projet aura-t-il un impact sur nos membres ?

Nous effectuons depuis 2017 des ateliers dans les milieux collégiaux et universitaires. Ceux-ci ont pris la forme d'histoire du mouvement écologiste, d'histoire des luttes LGBTQ+ et d'histoires des soulèvements autochtones contre l'État canadien. Nous comptons organiser dans le cadre de l'année qui s'en vient une série d'articles et une exposition sur les 10 ans de 2012, ce qui risque d'intéresser directement vos membres. Nous comptons également diffuser nos activités en distribuant des dépliants et des brochures dans votre établissement.

ie étudiante : Qu'allez-vous organiser comme activité de rayonnement accessible nos membres. *

Nous organisons et allons organiser des ateliers sur l'histoire révolutionnaire au Québec. En plus de l'exposition de ce printemps, nous comptons offrir des permanence et l'accès à un centre d'archives et de documentation à tous les membres de l'AGECVM. Finalement, nous avons un site web sur lequel plus de 60 articles sont disponibles et nous avons une présence très actives sur les réseaux sociaux ou nous diffusons et vulgarisons l'histoire révolutionnaire québécoise et mondiale

Date(s): 01/09/2021 - 31/08/2022

Lieu(x): Bâtiment 7, UQAM, Ateliers dans les Cégep, en ligne

Nombre de spectateurs/ participant(e)s attendu(e)s : 400 personnes pour l'exposition.
+ de 6000 personnes touché en ligne.

Cet événement est-il une méthode d'autofinancement ? Oui / **Non**

*Cet événement devra se dérouler à l'intérieur du Cégep ou du moins y être massivement publicisé.

Suivi du projet

Veillez, dans les espaces suivants, résumer quelques démarches déjà entreprises afin de réaliser votre projet.

- 1- Nous avons déjà fait la moitié des demandes de subventions nécessaires pour notre année financière. Les articles sur les 10 ans de 2012 sont en cours de rédaction et nous sommes dans un processus d'acquisition d'un local au Bâtiment 7. Nous avons également 5 ans d'expérience en tant que collectif et nous avons un fond d'archives de plus de 15 000 documents. À travers les activités que nous avons réalisé depuis plusieurs années nous avons acquis de l'expérience et nous avons agrandi notre équipe si bien que nous nous croyons être en mesure de réaliser notre plan de déménagement dans un local au Bâtiment 7 et de réaliser une exposition et une série d'articles sur les 10 ans de 2012 sans problèmes.
- 2- Nous avons également comme objectif d'être financièrement indépendant à terme et l'étape actuelle est cruciale dans cet objectif, car si vous nous financez vous nous aidez à devenir un service d'archives agréé, à obtenir un local et à devenir une OSBL.

Rendez-vous en Assemblée générale, le mercredi _____/_____/_____, pour décision et suivi

Si remplir ce formulaire vous pose quelques problèmes, le local de l'AGECVM regorge de personnes qui sauront répondre à vos questions.

Merci de suivre ces étapes afin d'améliorer l'accès et la transparence des subventions externes.

AGECVM - 255 Ontario Est, Montréal, Québec H2X 1X6 Local A 3.85

Téléphone : (514)-982-0496 Télécopieur: (514)-982-3428

agecvm@hotmail.com

www.agecvm.org

Archives Révolutionnaires

Voici le Qui sommes-nous ? Tiré de notre site web :

Archives Révolutionnaires est un projet collectif en activité depuis 2017. Il a pour objectif de mettre en lumière des récits de luttes et des épisodes historiques méconnus afin de nourrir les luttes actuelles et d'élargir les perspectives militantes. Le collectif a mis sur pied un centre d'archives et produit des articles de réflexion qu'il diffuse par l'entremise de son site web. Le travail d'Archives Révolutionnaires offre des outils historiques et théoriques aux militant.es afin de densifier notre imaginaire collectif et de nous rendre plus fort.es dans les luttes actuelles.

Dans un premier temps, le travail du collectif consiste à acquérir, préserver, classer et mettre en valeur des archives révolutionnaires d'ici et d'ailleurs. Nous voulons d'abord et avant tout préserver la mémoire militante pour éviter qu'elle ne disparaisse. Ainsi, nous recueillons et classons des imprimés (livres, journaux, affiches, tracts, etc.) et des enregistrements (disques et cassettes, vidéos, etc.) tout en essayant d'entrer en contact avec les militant.es des générations qui nous ont précédées afin de recueillir leurs témoignages sur les luttes passées. Dans un second temps, en nous appuyant sur ces matériaux, nous voulons mettre en valeur des éléments pratiques et théoriques pouvant éclairer les luttes actuelles.

Pour ce faire, nous produisons des articles critiques au sujet de situations passées, nous organisons des expositions, nous présentons des ateliers-discussions et nous remettons en circulation des documents oubliés qui demeurent pertinents. Nous voulons ainsi redonner vie, de manière critique, à des épisodes passés pour que nos milieux acquièrent de nouveaux outils conceptuels et historiques, et puissent tirer une leçon autant des réussites que des échecs des luttes passées.

Le collectif est basé à Montréal, sur le territoire connu comme le Québec, où prédomine une situation de colonialisme de peuplement. Nous avons donc un intérêt particulier pour les luttes décoloniales et anti-impérialistes dans la perspective d'un dépassement de cette situation. L'intersectionnalité des oppressions nous porte naturellement à réfléchir et à revisiter les luttes populaires, ouvrières, féministes, antiracistes, antifascistes et LGBTQ+, sans hiérarchiser celles-ci.

Archives Révolutionnaires s'inspire de la tradition libertaire tout en demeurant perméable à d'autres perspectives radicales. Les classiques révolutionnaires autant que les cultural studies et les subaltern studies marquent notre travail. Mieux comprendre le passé pour faire la lumière sur les oppressions anciennes et nouvelles, renouer avec des situations révolutionnaires oubliées afin d'affronter la catastrophe actuelle : tels sont les objectifs d'Archives Révolutionnaires.

(<https://archivesrevolutionnaires.com/quisommesnous/>)

Exemplification de nos valeurs à travers nos articles

À titre culturel, nous œuvrons par exemple à la préservation d'archives de la culture anarcho-punk et de la contre-culture au Québec, notamment par l'acquisition et la mise en valeur des documents de *Démanarchie* et *Mainmise* respectivement. Notons aussi que l'ensemble de notre projet fait la promotion de la culture historique, des épisodes de lutte, des cultures non-blanches et des contre-cultures qui sont toutes invisibilisées dans l'historiographie actuelle.

À titre de vocation écologique, avons réalisé un atelier sur l'histoire des mouvements écologistes au « Québec » durant l'hiver 2020. Celui-ci s'est tenu durant la tournée de mobilisation *Pour réveiller les mobs* et fût très couru. La brochure que nous avons fait pour cette activité demeure disponible, en plus d'un long article intitulé « Une histoire des mouvements écologistes au Québec » sur notre site web :

<https://archivesrevolutionnaires.com/2020/02/11/une-histoire-des-mouvements-ecologistes-au-quebec/>

Nous écrivons et diffusons aussi des articles sur l'histoire de luttes écologistes spécifiques (voir à ce sujet notre article : « Défendre la forêt Cyriac » sur la lutte pour protéger une forêt du Saguenay de la coupe commerciale en 2004) :

<https://archivesrevolutionnaires.com/2020/01/29/defendre-la-foret-cyriac-collectif-emma-goldman/>

À titre de vocation féministe, vous pouvez compter sur notre site web et ce depuis 2017. Plusieurs articles portant sur les mouvements féministes et l'action politique des femmes racisées et blanches. Notons par exemple les articles sur An Antane Kapesh, sur les Young Lords, sur la Rote Armee Fraktion, sur Direct Action et la Wimmin's Fire Brigade. Bien avant le podcast de Télé-Québec, nous avons mis en valeur l'importance historique du Front de Libération des Femmes (FLF) et du Centre des femmes dans notre article en deux parties intitulé « Québécoises Debouttes ! » :

<https://archivesrevolutionnaires.com/2019/01/23/quebecoises-deboutte-1971-1976/>

<https://archivesrevolutionnaires.com/2019/02/03/quebecoises-deboutte-1971-1976-partie-ii-centre-des-femmes/>

Les enjeux LGBTQ+ nous interpellent également : à ce titre nous avons, à ce jour, produit une histoire des Émeutes de Stonewall ainsi que l'article « Un siècle de luttes LGBTQ+ au "Québec" » :

<https://archivesrevolutionnaires.com/2020/01/07/un-siecle-de-lutte-lgbtq-au-quebec/>

À titre de vocation anti-raciste, les articles suivants abordent l'histoire dans une perspective anti-raciste et traitent directement de luttes menées par des personnes racisées, à partir de témoignages et / ou de documents produits par les groupes et individus en question :

Lieux Communs – Anarchives
Interview – Huey P Newton
Ideology of the Young Lord Party
Citizen Plus – Indian Chiefs of Alberta
Colonialism Continues – Entrevue avec Wolverine
Un cercle qu’il faut briser – Entrevue avec Max Chancy
Alexis Politique – Max Chancy
You Are on Indian Land – Mike Kanentakeron Mitchell
« Je suis une maudite Sauvagesse » – An Antane Kapeshe
Émeutes de Watts – août 1965
Kanehsatà:ke / Crise d’Oka : été 1990
Computer Riot – Histoire Radicale
American Indian Movement – 1968
Mouvement de Libération du Taxi – 1968-1972
Ipperwash – été / automne 1995
La face cachée des transactions – 1972
Lincoln Detox Center – Entrevue avec Vincente « Panama » Alba
Il faut parcourir un chemin – Los Emigrantes
10 affiches du Black Panther Party
Les Inuits dissidents – Inuit Tungavivat Nunamini
Panafricanisme et communisme – entretien avec Hakim Adi
LA 92 – commentaire critique
Orders of the Sleeping Cars Porters – 1917

Tous ces articles sont disponibles sur notre site : <https://archivesrevolutionnaires.com/>

Tous ces articles furent réalisés avec des archives méconnues que nous mettrons en valeur dans notre prochain local, et dont certaines numérisées et disponibles gratuitement sur notre site. Vos membres pourront les consulter à leur guise, s’informer et s’éduquer comme il.les le souhaitent sur les différentes vocations que vous avez mentionnées.

En somme, tout notre travail a pour objectif de diffuser les histoires et les documents des luttes sociales méconnues. Notre travail est fondé sur la conscientisation sociale et culturelle et s’adresse en particulier aux étudiant.es et non pas aux spécialistes. Nous faisons en plus depuis 2017 des ateliers-discussions, de l’éducation populaire et des expositions à Montréal et ailleurs (Sherbrooke, Québec, Chicoutimi...) pour diffuser la connaissance des luttes sociales.

Notre idéologie, soutenue et défendue depuis 2017, est une idéologie mettant de l’avant les luttes populaires, féministes, anti-racistes, anti-impérialistes, LGBTQ+, noires et autochtones notamment. La majorité de nos articles démontrent cet intérêt sans compromis de notre part.

Solidairement vôtres,
Archives Révolutionnaires

[interassociatif] Prochaine rencontre de l'inter-associatif

AECSL <interassociatif@lists.riseup.net>

Mar 2022-02-01 21:26

À : interassociatif@lists.riseup.net <interassociatif@lists.riseup.net>

📎 1 pièces jointes (542 octets)

ATT00001.txt;

English text follows

Bonjour,

L'Interassociatif est un regroupement d'associations étudiantes combattives qui se réunit pour discuter des enjeux touchant la population étudiante au Québec.

Nous vous invitons à la prochaine rencontre de l'Interassociatif le **mercredi 23 février à 17h**. Vous trouverez l'invitation zoom ci-bas.

Voici l'ordre du jour proposé:

0. Ouverture

- 0.1. Animation
- 0.2. Ordre du jour
- 0.3. Reconnaissance territoriale
- 0.4. Tour de table

1. Campagnes

- 1.1. Grève et mobilisation - 10 ans de 2012 et gratuité scolaire
- 1.2. Grève et mobilisation - justice climatique
- 1.3. Liberté académique
- 1.4. Lutttes autochtones
- 1.5. Lutttes féministes
- 1.6. COVID-19

2. Association nationale

3. Prochaine rencontre

- 3.1. Date
- 3.2. Comité de l'ordre du jour
- 3.3. Rémunération de l'animation

4. Varia

5. Fermeture

Si vous avez besoin de traduction, veuillez s.v.p. nous aviser dès que possible.

Communication

La communication entre les associations étudiantes participant à l'Interassociatif se fait via une liste de diffusion de courriels. Nous vous invitons à vous y abonner via le lien suivant: <https://lists.riseup.net/www/subscribe/interassociatif>. Un courriel de confirmation vous sera ensuite envoyé.

Pour envoyer un message à tou-te-s les abonné-es de la liste, envoyez un courriel à interassociatif@lists.riseup.net.

Résumé de la dernière réunion du 22 janvier

En ce qui concerne la lutte pour la justice climatique, Simon Guiroy a présenté la nouvelle vocation de l'ancienne Coalition Arrêtons GNL. Celle-ci lutte désormais pour qu'une prochaine loi ou réglementation fédérale sur le plafonnement des émissions de GES du secteur des énergies fossiles inclut les émissions liées à la combustion (scope-3), lesquelles représentent 85% des émissions totales liées aux énergies fossiles. Ensuite, quelqu'un est venu présenter la CSEQ, une nouvelle coalition luttant pour la justice climatique et pour l'environnement. Une rencontre avec la CSEQ aura lieu le 29 janvier à 13h. Il a également été discuté que la prochaine grève pour le climat pourrait être le 1er avril. Enfin, des organisations et des personnes de l'inter-associatif discutent de revendications environnementales à avoir en vue des prochaines grèves et escalade de moyen de pressions. Elles seront discutées à la prochaine rencontre inter-associative. La situation des Wet'suwet'en a été apportée sur la table ainsi que la possibilité d'agir en solidarité avec ce groupe qui est opprimé. Nous avons parlé des 10 ans de 2012 et de l'intérêt de voir le niveau de mobilisation des associations étudiantes à ce sujet. Une lettre ouverte possible de signer a été écrite en ce qui concerne la liberté académique. Il faut rester à l'affût de tout projet de loi à ce sujet qui pourrait sortir. Enfin, à cause d'Omicron, le camp de formation du 4-5-6 février est reporté. Cependant, l'inter-associatif organisera une réunion aux dates du camp de formation annulé pour discuter d'organisation inter-associative.

Documents

Vous trouverez dans ce dossier les PV des réunions de l'Interassociatif: https://drive.google.com/drive/u/1/folders/13NjQZyAQPtExJFA12_6jNxIFsXgSJloV

L'ensemble des documents de l'Interassociatif est disponible ici: <https://drive.google.com/drive/u/1/folders/1X8IIECaMZOSfH-HGot4ClzRONOwnBwob>

Lien zoom

Topic: Interassociatif

Time: Feb 23, 2022 17:00 America/Toronto

Join Zoom Meeting

<https://uqam.zoom.us/j/87419157957>

Meeting ID: 874 1915 7957

Solidairement,

Amélie, externe à l'AECSL

—

Hello,

The Interassociatif is a group of combative student associations that meet to discuss issues affecting the student population in Quebec.

We invite you to the next Interassociative meeting, on **Wednesday, February 23 at 5 p.m.** You will find the zoom invitation below.

Here is the proposed agenda:

0. Opening

0.1. Animation

0.2. Agenda

0.3. Territorial recognition

0.4. round table

1. Campaigns

Plan d'action H22

Assurer une transition du savoir entre les exécutifs de l'AGECVM

- ✓ *Considérant* la durée moyenne d'études au CVM d'un.e étudiant.e.s;
- ✓ *Considérant* que de nombreuses règles et dispositions sont votée au fils des sessions par la TC et l'AG sur le déroulement de nos procédures administratives;
- ✓ *Considérant* que les exécutifs doivent être au courant des mandats et règles pour pouvoir s'assurer que les membres soient informés de ces derniers et qu'ils puissent être appliqués;
- ❖ **Que le Bureau Exécutif mette en place un cahier qui sera appelé "Carnet de transition";**
- ❖ **Que ce carnet indique les démarches que l'exécutif doit réaliser dans le cadre de leurs mandats et travail;**
- ❖ **Que ce carnet répertorie les mandats qui doivent être réalisés à chaque session;**
- ❖ **Que ce carnet répertorie les tâches et responsabilités précises des exécutifs (signataires, listes des clés, etc.)**
- ❖ **Que ce carnet rappelle les mandats qui doivent être respectées en permanence (Respects des identités de genres, mandats de méfiances, etc.)**

Plan d'action H22 – Assurer une transition du savoir entre les exécutifs de l'AGECVM

Forum numérique H22-01 (02 février 2022)



Plan d'action H22

2023-Rénovations 3^{ème} étage : s'assurer que les revendications de l'AGECVM soient entendues par la Direction du CVM

- ✓ *Considérant* le mandat voté en Assemblée générale [A21-01](#);
- ✓ *Considérant* les démarches qui ont été réalisés à ce propos et la liste de revendications qui a été écrite en réponse sur le plan actuel proposé;
- ✓ *Considérant* notre objection sur le plan actuel proposé pour le troisième étage;

Le Bureau exécutif propose

- ❖ **Que l'AGECVM transmette à la Direction la liste des [revendications](#) sur le réaménagement du 3^{ème} étage présentée par le Bureau exécutif, après consultation du Comité de négociation de l'Association;**
- ❖ **Que le Bureau exécutif entame des pourparlers, s'il y a lieu, avec la Direction et tienne au courant le Comité de négociation de l'avancée des démarches;**
- ❖ **Que la liste de nos demandes puisse être mise à jour;**
- ❖ **Que la Table de concertation, si une Assemblée générale n'a pas été convoquée, puisse approuver un accord à un nouveau plan de réaménagement du 3^{ème} étage, s'il y a lieu;**
- ❖ **Que l'AGECVM, en accord avec le mandat voté en Assemblée générale [A21-01](#), entame des moyens de pressions pour s'assurer que notre voix et nos besoins soient entendus par la Direction;**

Plan d'action A21 – Rénovations 2023 3^{ème} étage CVM : s'assurer que les revendications de l'AGECVM soient entendues par la Direction du CVM
Forum numérique H22-01 (02 février 2022)



Plan d'action H22

10^{ème} anniversaire de la grève de 2012

- ✓ *Considérant* les grèves illimitées votées et tenues en 2012;
- ✓ *Considérant* nos demandes et mandats jamais réalisés dans le cadre de la lutte pour la gratuité scolaire;
- ✓ *Considérant* que cela va maintenant faire 10 ans que nos demandes et nos besoins à ce propos sont ignorés;
- ✓ *Considérant* nos positions contre la marchandisation de l'éducation;

Le Bureau exécutif propose

- ❖ **Que l'AGECVM organise des événements pour rappeler à la communauté étudiante nos luttes que nous avons menées et que nous mènerons encore;**
- ❖ **Que l'AGECVM s'assure que nos voix soient à nouveau entendues quant à nos revendications;**
- ❖ **Que l'anniversaire des 10 ans de 2012 ne soit pas récupérés par d'autres acteurs extérieurs;**
- ❖ **Que le gouvernement de la CAQ soit conscient que les étudiant.e.s se battent encore pour une gratuité scolaire et que, à cela, s'ajoute nos autres luttes intersectionnelles;**

Plan d'action H22 – 10^{ème} anniversaire de la grève de 2012

Forum numérique H22-01 (02 février 2022)



Plan d'action H22

Exigences de l'AGECVM vis à vis de la gestion de la pandémie

- ✓ Considérant la situation sanitaire actuelle;
- ✓ Considérant la gestion « par réaction » du gouvernement Legault à la pandémie de COVID-19;
- ✓ Considérant le manque de transparence du Gouvernement dans la gestion de la crise;
- ✓ Considérant que l'état d'urgence sanitaire est en vigueur au Québec depuis le 13 mars 2020 et qu'il n'a jamais été levé depuis;
- ✓ Considérant la nécessité de perpétuer une véritable démocratie dans nos institutions;
- ✓ Considérant les communications déficientes du ministère de l'Enseignement supérieur (MES) avec le corps étudiant ainsi que le manque de communication entre ce dernier et les associations étudiantes;
- ✓ Considérant que les activités sont suspendues de façon arbitraire et que les consignes sanitaires sont tout au mieux floues et contradictoires dans leurs applications. Menant à l'interdiction de nos activités syndicales pourtant plus sécuritaire sanitaire qu'une salle de classe sans ventilation, sans distanciations et parfois sans masques de la part du prof;
- ✓ Considérant la solidarité nécessaire entre le secteur collégial et tous les autres secteurs de l'éducation, notamment les secteurs secondaires, universitaires et de la formation des adultes;
- ✓ Considérant la gestion plus que pathétique de la pandémie par le ministre de l'Éducation, Jean François Roberge et par conséquent la dégradation substantielle des conditions d'enseignement dans les écoles primaires et secondaires;
- ✓ Considérant que la pandémie touche plus fortement les personnes à statut précaire ainsi que les personnes les plus vulnérables telles que les personnes sans domicile fixe et la population étudiante;
- ✓ Considérant l'inaction du gouvernement et plus particulièrement du ministère de la Santé et des services sociaux (M3S) en matière de santé mentale par l'absence de mesures de soutien dans les milieux scolaires et de manière générale pour l'accès rapide à un psychologue ou à du soutien psychologique de qualité;
- ✓ Considérant la dégradation du climat social et psychologique de la population étudiante au cours de la pandémie de COVID-19;
- ✓ Considérant l'inflation record au Québec et au Canada;
- ✓ Considérant que le salaire minimum était déjà nettement insuffisant pour vivre décemment;

Plan d'action H22 – Exigences de l'AGECVM vis-à-vis de la gestion de la pandémie

Forum numérique H22-01 (02 février 2022)



- ✓ Considérant que le salaire minimum ne dépassera toujours pas les 15\$/h en 2022;
- ✓ Considérant que la population étudiante a été particulièrement touchée par les pertes d'emploi lors des vagues successives de confinement;
- ✓ Considérant que la contribution parentale est toujours incluse dans le calcul de l'aide financière aux études;
- ✓ Considérant que d'autres associations étudiantes ont adopté les demandes suivantes ou sont sur la voie de le faire;
 - ❖ **Que l'AGECVM dénonce aussi la gestion par décret de la pandémie par le Gouvernement du Québec;**
 - ❖ **Que l'AGECVM exige la publication des barèmes de gestion des mesures sanitaires, ainsi qu'un libre accès aux données permettant d'évaluer l'atteinte ou non des barèmes;**
 - ❖ **Que l'AGECVM exige, elle aussi, la levée de l'état d'urgence dès que les hospitalisations auront atteint un taux raisonnable selon l'Institut national de la santé publique du Québec (INSPQ);**
 - ❖ **Que l'AGECVM rejoigne l'exigence d'une mise sur pied d'une Table étudiante avec la ministre de l'Enseignement supérieur à laquelle seront invitées toutes les associations collégiales qui le souhaitent;**
 - ❖ **Que l'AGECVM dénonce tout autant l'absence de cadre national sur l'enseignement à distance et en comodal (simultanément à distance et en ligne), ainsi que sur les accommodements à prévoir en cas d'absence due au COVID-19;**
 - ❖ **Que l'AGECVM demande au M3S de réduire de manière substantielle le délai d'attente pour l'accès à un suivi psychologique régulier, que ce soit sur le campus ou hors campus;**
 - ❖ **Que l'AGECVM exige un plan d'action clair du M3S relatif au soutien psychologique de la population générale et plus particulièrement, en coordination avec les ministères de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, un plan d'action en soutien aux populations étudiantes de tous les ordres;**
 - ❖ **Que l'AGECVM exige l'ajout de ressources en soutien psychosocial dans tout le système de santé ainsi qu'à l'intérieur du Cégep;**

Plan d'action H22 – Exigences de l'AGECVM vis-à-vis de la gestion de la pandémie

Forum numérique H22-01 (02 février 2022)



- ❖ Que l'AGECVM demande au ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale de revoir l'augmentation du salaire minimum annoncée dans la Gazette officielle du Québec du 19 janvier 2022 pour la bonifier à au moins 15\$/h pour toutes les personnes concernées par l'article 3 du [Règlement sur les normes du travail](#) (chapitre N-1.1, r. 3) et 12,25\$/h pour toutes les personnes concernées par l'article 4 du règlement;
- ❖ Que l'AGECVM exige la prolongation du gel des loyers jusqu'au 30 juin 2023;
- ❖ Que l'AGECVM réitère ses revendications concernant le retrait de la contribution parentale dans le calcul de l'aide financière aux études et demande une bonification importante des bourses accordées;
- ❖ Que l'AGECVM apporte son soutien aux associations étudiantes qui souhaitent faire pression sur leurs établissements afin de faire adopter de telles mesures;
- ❖ Que l'AGECVM se coordonne avec les associations étudiantes ayant adopté les mêmes exigences afin de maximiser l'effet des moyens de pression;
- ❖ Que l'AGECVM, par le biais de ses instances, soit mandatée de convoquer une Assemblée générale spéciale de grève sur ces enjeux lorsqu'un certain momentum autour de ces exigences aura été atteint au sein de la communauté étudiante québécoise et que la coordination avec les autres associations sera suffisante.

Plan d'action H22 – Exigences de l'AGECVM vis-à-vis de la gestion de la pandémie

Forum numérique H22-01 (02 février 2022)





RÉSUMÉ – DOSSIER AMF

18 janvier 2022

Rappels



Documents originaux présentés à vos prédécesseur(e)s – si vous ne les avez plus, Vanessa et Dominique et leurs équipes peuvent sans problème vous les transmettre



Court résumé – si certaines associations le désirent, nous pouvons vous faire une synthèse technique (prévoir environ 2 h 30)



3 grandes étapes



2015-2016 : Premiers échanges



2019 : Retrait conditionnel



2021 : Nouvelle charge de l'AMF



2015-2016



Décembre 2016, l'AMF écrit à Desjardins :
Que les Régimes étudiants ne sont pas conformes
à la *Loi sur la distribution des produits et services
financiers (LDPSF)*

- ▶ Parce que notamment, ils sont facultatifs (en raison du retrait), et que toute adhésion à un régime facultatif selon l'AMF doit être faite en « inscription », et non, automatiquement avec un « retrait » (aucune source juridique n'appuyait ce point)
- ▶ Quelques autres éléments mentionnés, mais surtout : c'est la responsabilité de l'assureur de garantir que les assurances offertes soient conformes, et Desjardins doit donc répondre

2015-2016



Réponse de Desjardins le 28 janvier 2016 :

- ▶ Une meilleure articulation à ce jour des fondements des régimes étudiants. Validée par les avocats de Desjardins, ceux de l'ASEQ, et présentée aux associations étudiantes du Québec qui l'ont revu avec, lorsqu'elles le souhaitaient, leurs propres avocats.

- ▶ Essentiellement, Desjardins dit que les produits sont conformes et que l'AMF confond certains éléments, et néglige totalement les droits des associations étudiantes en vertu de la *Loi sur l'accréditation et le financement des associations d'élèves ou d'étudiants* (« Loi 32 »)

2015-2016



« Nous sommes d'avis que le fonctionnement du produit d'assurance collective offert aux associations étudiantes par l'ASEQ est tout à fait légal et conforme aux dispositions du *Code civil du Québec*, à la réglementation sur les assurances, à la *Loi sur la distribution de produits et de services financiers* et à la *Ligne directrice sur les saines pratiques commerciales* ainsi qu'à la *Loi sur l'accréditation et le financement des associations d'élèves ou d'étudiants*. Rappelons qu'il s'agit d'un produit qui :

- ▶ fait partie du paysage de l'enseignement postsecondaire au Canada depuis au moins trois décennies; et
- ▶ répond aux besoins de plus d'un million d'étudiants postsecondaires au Canada qui, pour des raisons économiques ou médicales, ne pourraient autrement être assurés.

Au surplus, la structure que vous remettiez en question dans votre lettre n'est pas unique aux assurances offertes par les associations étudiantes. À vrai dire, il s'agit d'une structure plutôt commune au sein de l'industrie de l'assurance collective. Cette structure repose sur des principes de droit bien établis. Mettre en doute la légalité de l'assurance collective étudiante, c'est également remettre en question celle d'un pan important de l'industrie de l'assurance collective. »

2015-2016



Réponse de Desjardins le 28 janvier 2016 :

- ▶ Nombreuses discussions ensuite entre l'AMF et Desjardins
- ▶ Lettres des associations étudiantes à l'AMF
- ▶ Lettre de l'ACCAP-Québec à l'AMF
- ▶ Actions de l'AMF contre l'ASEQ
- ▶ Plan d'action de Desjardins (libellé sur les factures, numéros de téléphone des assureurs, etc.)

2019



Retrait conditionnel contesté le 27 août 2019 :

« Considérant les éléments notés précédemment et afin de poursuivre l'approche progressive, DSF doit s'assurer que l'offre du produit d'assurance santé complémentaire aux étudiants membres de la CADEUL demeure facultative avec un droit de retrait clair et simple sans la démonstration d'autres couvertures. »



2021



Lettre à Desjardins, le 21 décembre 2021,
demandant essentiellement 3 choses :

1) Pour l'automne 2022 :

- ▶ « Mettre un terme au mode de perception automatique de la prime mise en place par les associations étudiantes à titre de preneurs et qui implique que cette prime est considérée par les associations étudiantes comme une cotisation et qu'elle est perçue à ce titre;
- ▶ S'assurer que chaque étudiant, au moment opportun et en requérant une action positive et non équivoque de sa part, consent de façon éclairée au paiement d'une prime en contrepartie de son adhésion volontaire à l'assurance collective pour étudiants;
- ▶ Veiller à ce que chaque étudiant soit informé en temps utile, soit avant ou au plus tard au moment de son adhésion, des renseignements qui lui sont nécessaires à une prise de décision éclairée, notamment ceux prévus au deuxième alinéa de l'article 62 de la Loi; »

2021



Lettre à Desjardins, le 21 décembre 2021,
demandant essentiellement 3 choses :

2 et 3) Pour janvier 2022 (maintenant) :

► « Dans les 10 jours de la date marquant le début de la session d'hiver 2022 relativement à chaque association étudiante ayant souscrit à un contrat d'assurance collective pour étudiants, transmettre, directement ou par l'entremise du preneur ou de toute autre personne désignée, un avis écrit à tous les étudiants inscrits leur indiquant les modalités de l'assurance collective pour étudiants et leur permettant d'exercer un droit de retrait pendant la période prévue à cette fin pour la session d'hiver 2022, la durée de cette période ne pouvant être moindre qu'une durée de 30 jours à compter de la date du début de la session d'hiver 2022 relativement à chaque association étudiante, et les dispensant, le cas échéant, de payer la prime chargée à la session d'hiver 2022; »



Merci

DÉCISION N° 2021-PDG-0075

Instruction établie à l'égard de Desjardins sécurité financière, compagnie d'assurance vie (1^{er} et 2^e alinéas de l'article 462, 2^e alinéa de l'article 464 de la *Loi sur les assureurs*, RLRQ, c. A-32.1.)

Mission de l'Autorité des marchés financiers

1. Vu la mission confiée à l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») d'administrer les lois et règlements qui régissent le secteur financier québécois de manière à favoriser son bon fonctionnement et à protéger les consommateurs;
2. Vu la mission également confiée à l'Autorité de veiller à ce que les institutions financières et autres intervenants du secteur financier se conforment aux obligations que la loi leur impose en vue de protéger les intérêts des consommateurs de produits et utilisateurs de services financiers et de prendre toute mesure prévue à la loi à ces fins;
3. Vu que l'Autorité doit exercer ses fonctions et pouvoirs de manière à favoriser la confiance des personnes à l'égard des institutions financières et des autres intervenants du secteur financier et à donner aux personnes un accès à une information fiable, exacte et complète sur les institutions financières et autres intervenants du secteur financier et sur les produits et services financiers offerts;
4. Vu l'article 20 de la *Loi sur les assureurs*, RLRQ, c. A-32.1 (la « Loi »), qui confie à l'Autorité le mandat de surveiller et de contrôler les affaires d'assurance au Québec;

Constats liés à l'assurance collective pour étudiants

5. Vu l'autorisation octroyée en vertu de la Loi à Desjardins sécurité financière, compagnie d'assurance vie (« DSF »), lui permettant d'exercer l'activité d'assureur au Québec dans la catégorie de l'assurance sur la vie et de l'assurance contre la maladie ou les accidents;
6. Vu les échanges intervenus entre l'Autorité et DSF, entre le 7 décembre 2015 et le 25 août 2020 relativement à la souscription de contrats d'assurance collective dont les preneurs sont des associations étudiantes et les adhérents sont les étudiants membres de ces associations étudiantes, et qui prévoient une ou plusieurs des protections suivantes : soins de santé complémentaires, services paramédicaux, soins dentaires et assurance-voyage (l'« assurance collective pour étudiants »);
7. Vu l'assurance collective pour étudiants qui est une protection d'assurance facultative en ce qu'elle n'est pas composée des garanties prévues au régime général d'assurance médicaments au sens de la *Loi sur l'assurance médicaments*, RLRQ, c. A-29.01;

8. Vu la mise en place par chacune des associations étudiantes, à titre de preneur du contrat d'assurance collective souscrit auprès de DSF, d'un processus d'adhésion automatique à l'assurance collective pour étudiants;
9. Vu ce processus d'adhésion à l'assurance collective pour étudiants par l'entremise duquel une prime d'assurance, qui est considérée par les associations étudiantes comme une cotisation et qui est perçue à ce titre, est automatiquement incluse à la facture que doit payer chaque étudiant lors de son inscription à un établissement d'enseignement visé à l'article 2 de la *Loi sur l'accréditation et le financement des associations d'élèves ou d'étudiants*, RLRQ, c. A-3.01 (un « établissement d'enseignement »);
10. Vu la prime liée à l'assurance collective pour étudiants qui est perçue par l'association étudiante par l'entremise de l'établissement d'enseignement, le tout étant effectué pour le compte de l'assureur, en l'occurrence DSF, et qui a pour effet de lier automatiquement et juridiquement chaque étudiant au contrat d'assurance collective;
11. Vu le seul moyen mis à la disposition des étudiants pour s'exclure de l'assurance collective qui consiste en l'exercice d'un droit de retrait, soit partiellement ou en totalité, lequel ne peut s'exercer qu'à l'intérieur d'une période limitée de quelques semaines au début de la période de couverture et dont la durée est laissée à la discrétion de chaque association étudiante (le « droit de retrait »);
12. Vu les démarches de DSF, effectuées dans le contexte des échanges intervenus entre 2015 et 2020 en vue notamment d'améliorer les communications aux étudiants, qui demeurent insuffisantes malgré les efforts déployés puisque les renseignements nécessaires à une prise de décision éclairée par les étudiants ne sont pas dans tous les cas transmis en temps utile, soit avant ou au plus tard au moment de leur adhésion à l'assurance collective pour étudiants.

Obligations qui incombent à DSF

13. Vu les articles 50 et 51 de la Loi qui obligent respectivement DSF à suivre de saines pratiques commerciales qui comprennent notamment le traitement équitable de sa clientèle et la communication d'une information adéquate, et à être en mesure de démontrer à l'Autorité qu'elle suit de telles pratiques;
14. Vu l'article 62 de la Loi qui prévoit que lorsqu'un assureur a souscrit un contrat d'assurance collective de personnes auquel une personne peut adhérer sans qu'un représentant en assurance n'agisse auprès d'elle au moment de l'adhésion, l'assureur doit alors veiller à ce que l'adhérent soit informé en temps utile des renseignements qui lui sont nécessaires à une prise de décision éclairée;
15. Vu la *Ligne directrice sur les saines pratiques commerciales* qui prévoit notamment qu'en matière d'offre de produits et services financiers, l'assureur prend, dès le premier contact avec le consommateur, un engagement auprès de celui-ci et le conserve jusqu'à

l'extinction de toutes ses obligations, peu importe que son réseau d'offre soit, ou non, indépendant de lui;

16. Vu cette même ligne directrice qui prévoit également que l'assureur est notamment responsable du traitement équitable du consommateur et de s'assurer que ce dernier dispose d'une information lui permettant avant, au moment et après l'achat d'un produit, d'être convenablement informé et de prendre des décisions éclairées quant à ce produit;
17. Vu le contexte propre à la souscription d'un contrat d'assurance collective, dans le cadre duquel le preneur du contrat d'assurance collective doit pourvoir à l'administration du contrat-cadre et notamment percevoir les primes pour le compte de l'assureur, le tout conformément à l'article 61 du *Règlement d'application de la Loi sur les assurances*, RLRQ, c. A-32.1, r.1;
18. Vu l'article 45 de la Loi qui prévoit que les obligations qui incombent à un assureur autorisé sont inchangées du seul fait qu'il confie à un tiers l'exercice de toute partie d'une activité visée par les dispositions de cette loi;
19. Vu l'activité d'assureur qui consiste principalement à percevoir des primes en contrepartie d'une obligation à verser une prestation lors de la réalisation d'un risque couvert par le contrat d'assurance, et que dans le contexte d'un contrat d'assurance collective, même si le preneur perçoit les primes pour le compte de l'assureur, ce dernier n'est pas pour autant dégagé de son obligation de traiter équitablement sa clientèle et de maintenir de saines pratiques commerciales;
20. Vu le mode de perception des primes de l'assurance collective pour étudiants, qui a été instauré et mis en place par les associations étudiantes à titre de preneur du contrat-cadre mais qui demeure effectué pour le compte de l'assureur, en l'occurrence DSF, et qui ne lui permet pas, de l'avis de l'Autorité, d'assurer un traitement équitable de sa clientèle et de s'acquitter de son obligation de suivre de saines pratiques commerciales, en raison notamment du fait que :
 - la prime, qui est considérée par les associations étudiantes comme une cotisation et qui est perçue à ce titre, est automatiquement incluse à la facture que doit payer chaque étudiant lors de son inscription à un établissement d'enseignement;
 - au moment du paiement de la cotisation automatique, les étudiants n'ont pas la possibilité de consentir de façon éclairée au versement d'une prime en contrepartie de leur adhésion à l'assurance collective pour étudiants;
 - la possibilité mise à la disposition des étudiants d'exercer un droit de retrait n'équivaut pas, pour ces derniers, à consentir de façon éclairée au versement d'une prime en contrepartie de leur adhésion à l'assurance collective pour étudiants;

- l'ensemble des renseignements nécessaires à une prise de décision éclairée par les étudiants n'est pas dans tous les cas transmis en temps utile, soit avant ou au plus tard au moment de leur adhésion à l'assurance collective pour étudiants.

Instruction

21. Vu l'article 462 et le deuxième alinéa de l'article 464 de la Loi qui habilite l'Autorité à établir une instruction destinée à un assureur autorisé afin de l'informer des obligations qui lui incombent en vertu du Titre II de cette loi;
22. Vu la Loi qui impose à tout assureur autorisé l'obligation de suivre de saines pratiques commerciales qui comprennent notamment le traitement équitable de la clientèle et la communication d'une information adéquate;
23. Vu l'avis transmis par l'Autorité à DSF le 18 novembre 2021 et portant le numéro 2021-SECG-0087, l'informant de l'intention de l'Autorité d'établir la présente instruction et de lui donner l'occasion de présenter ses observations au plus tard le 3 décembre 2021, le tout conformément au troisième alinéa de l'article 462 de la Loi;
24. Vu les observations transmises par DSF dans leur lettre du 3 décembre 2021 et qui, sans limiter la généralité de celles-ci, peuvent être ainsi résumées :
 - DSF n'a pas octroyé de mandat aux associations étudiantes quant à la perception des primes;
 - Ce sont les associations étudiantes, et non DSF, qui déterminent l'étendue des services qu'elles offrent aux étudiants ainsi que le caractère obligatoire ou non d'une cotisation et ses conditions et délais de remboursement, incluant le droit de retrait;
 - DSF n'a pas confié à un tiers l'exercice de toute partie de ses activités, notamment à l'Alliance pour la santé étudiante au Québec inc. (ASEQ) qui est le mandataire des associations étudiantes;
 - Depuis minimalement 2016, DSF considère avoir déployé tous les efforts pour répondre aux différentes demandes de l'Autorité quant à l'assurance collective pour étudiants, mais se voit dans l'impossibilité d'uniformiser tous les processus afférents, notamment quant au mode de perception et au remboursement de la cotisation étudiante, en raison des règles particulières de chaque établissement d'enseignement et du fait que ces établissements sont des tiers;
 - En date de la transmission des observations, DSF n'est pas en mesure de commenter sur la faisabilité des modifications demandées par l'Autorité pour la session d'automne 2022;

- Quant à l'avis devant être transmis à la session d'hiver 2022, DSF mentionne ne pas détenir les renseignements des étudiants adhérents;
 - DSF n'est pas en mesure d'imposer aux associations étudiantes et aux établissements d'enseignement la modification de leurs délais de remboursement des cotisations;
 - DSF demande un délai minimal de 90 jours pour la présentation d'un plan d'action;
25. Vu que l'Autorité a pris acte des observations présentées par DSF et que ces dernières ont été considérées dans le cadre de l'établissement de la présente instruction;

En conséquence :

26. L'Autorité donne instruction à DSF de prendre, en vue de la date marquant le début de la session d'automne 2022 relativement à chaque association étudiante ayant souscrit un contrat d'assurance collective pour étudiants, les mesures nécessaires afin de respecter son obligation de suivre de saines pratiques commerciales, notamment de :
- a) modifier le mode de perception de la prime des contrats d'assurance collective pour étudiants souscrits afin de :
 - i) mettre un terme au mode de perception automatique de la prime mis en place par les associations étudiantes à titre de preneurs et qui implique que cette prime est considérée par les associations étudiantes comme une cotisation et qu'elle est perçue à ce titre;
 - ii) s'assurer que chaque étudiant, au moment opportun et en requérant une action positive et non équivoque de sa part, consente de façon éclairée au paiement d'une prime en contrepartie de son adhésion volontaire à l'assurance collective pour étudiants;
 - b) veiller à ce que chaque étudiant soit informé en temps utile, soit avant ou au plus tard au moment de son adhésion, des renseignements qui lui sont nécessaires à une prise de décision éclairée, notamment ceux prévus au deuxième alinéa de l'article 62 de la Loi;
27. L'Autorité donne également instruction à DSF de prendre la mesure suivante :
- a) dans les 10 jours de la date marquant le début de la session d'hiver 2022 relativement à chaque association étudiante ayant souscrit un contrat d'assurance collective pour étudiants, transmettre, directement ou par l'entremise du preneur ou de toute autre personne désignée, un avis écrit à tous les étudiants inscrits leur indiquant les modalités de l'assurance collective pour étudiants et leur permettant d'exercer un droit de retrait pendant la période prévue à cette fin pour la session d'hiver 2022, la durée de cette période ne pouvant être moindre qu'une durée

de 30 jours à compter de la date du début de la session d'hiver 2022 relativement à chaque association étudiante, et les dispensant, le cas échéant, de payer la prime chargée à la session d'hiver 2022;

28. L'Autorité requiert, conformément à l'article 138 de la Loi, que DSF lui transmette les renseignements suivants :
- a) un plan d'action détaillé avec échéancier, au plus tard 90 jours suivant la date de la présente instruction, afin d'implanter les mesures requises par le paragraphe 26 de la présente instruction, l'Autorité se réservant par ailleurs le droit d'exiger des modifications au plan d'action proposé;
 - b) une copie de l'avis acheminé aux étudiants conformément au paragraphe 27 de la présente instruction au plus tard le 31 janvier 2022;
 - c) une confirmation écrite à l'effet que l'ensemble des mesures prévues à la présente instruction ont été mises en place.

La présente décision prend effet à la date de sa signature. L'Autorité se réserve le droit d'entreprendre les mesures prévues à la Loi afin d'en assurer le respect incluant, sans limitation, l'imposition d'une sanction administrative de 10 000 \$ par jour de manquement.

Conformément à l'article 1 du *Règlement sur les renseignements relatifs à la surveillance des assureurs autorisés*, RLRQ, chapitre A-32.1, r. 2, l'instruction établie par la présente décision est confidentielle.

Fait le 21 décembre 2021.



Louis Morisset
Président-directeur général

Assurances collectives – AMF

Campagne contre l'AMF et ses décisions malhonnêtes de s'attaquer à nos droits syndicaux

- ✓ *Considérant que cela fait presque 8 ans maintenant que l'AMF refuse d'accepter que les associations étudiantes puissent avoir des assurances collectives;*
 - ✓ *Considérant que nos assurances collectives sont légalement traitées par l'ASEQ et Desjardins;*
 - ✓ *Considérant que la [loi 32](#) (sur les Associations étudiantes) nous donne pleinement le droit syndical de percevoir des cotisations, dûment votées, auprès de nos membres;*
 - ✓ *Considérant que l'AMF est conscient de l'existence de la loi 32 mais préfère l'ignorer au complet ainsi que toutes les lois qui concernent les associations étudiantes;*
 - ✓ *Considérant que l'AMF souhaite nous retirer dès la session hiver 2022 nos assurances collectives (voir [lettre](#) à Desjardins sécurité financière du 21 décembre 2021), ce qui sous-entend que l'AMF veut nous retirer des droits syndicaux inscrits dans la loi;*
 - ✓ *Considérant qu'aucun membre du cabinet du gouvernement n'a demandé cette procédure ni l'Assemblée nationale et que c'est bien un fonctionnaire non-élu qui s'est lancé dans une croisade de mauvaise foi contre les associations étudiantes;*
-
- ❖ **Que l'AGECVM se mobilise contre cette attaque envers nos droits syndicaux;**
 - ❖ **Que l'AGECVM fasse partie du Comité coordonnateur de la campagne contre l'AMF, mis en place par l'ASEQ;**
 - ❖ **Que l'AGECVM, en solidarité avec les autres associations, se mobilise et fasse connaître publiquement notre opposition;**
 - ❖ **Que l'AGECVM entame une escalade de moyens de pressions, s'il le faut;**
 - ❖ **Que l'AGECVM envisage et entame des poursuites judiciaires, s'il le faut**

Assurances collectives : Campagne contre l'AMF et ses décisions malhonnêtes de s'attaquer aux droits syndicaux de l'AGECVM

Forum numérique H22-01 (02 février 2022)



Finances des comités : Encadrement

- ✓ Considérant que plusieurs comités accumulent les subventions de l'AGECVM au-delà de leurs besoins et des capacités financières de l'Association;
- ✓ Considérant que plusieurs comités ne reçoivent pas l'entier pourcentage de leurs demandes de subvention et qu'à plusieurs reprises des comités qui en reçoivent ne le dépensent pas;
- ✓ Considérant l'alarmante accumulation des subventions et autres sommes monétaires dans les soldes des comités au fil des sessions, problème toujours pas résolu au complet;
 - ❖ Que les comités qui ont plus de 500,00 (cinq cents) \$ de subventions non dépensées de l'AGECVM (n'incluant pas les autofinancements du comité) au 30 juin voient les montants au-delà du seuil précité automatiquement confisqués, et placés provisoirement dans les comptes d'extrême nécessité du type de comité concerné pour une redistribution ultérieure;
 - ❖ Que soient exemptées de cette confiscation au 30 juin les subventions pour des projets devant se réaliser au cours de la session automne suivante.

Synthèse comités session A21: Solde au 31 décembre 2021

Concentration	A21 (au 31 décembre 2021)						TOTAUX (au 31 Décembre 2021)			
	Solde Début	QP	Subv.	Autofin.	%	Dépenses	TOT.REV.	TOT.DÉP.	Solde fin	% Autof.
Architectures	5 182,87 \$		- \$	1 368,01 \$	100,00	687,19 \$	6 550,88 \$	687,19 \$	5 863,69 \$	20,88
Audiovisuel	792,19 \$		265,00 \$	370,70 \$	58,31	369,18 \$	1 427,89 \$	369,18 \$	1 058,71 \$	25,96
Céramique	161,76 \$		- \$	- \$	-	- \$	161,76 \$	- \$	161,76 \$	0,00
Communications	4 258,32 \$		- \$	250,00 \$	100,00	175,00 \$	4 508,32 \$	175,00 \$	4 333,32 \$	5,55
Construction textile	425,76 \$		- \$	- \$	-	- \$	425,76 \$	- \$	425,76 \$	0,00
Création littéraire	2 259,28 \$		1 785,72 \$	3 949,97 \$	68,87	931,25 \$	7 994,97 \$	931,25 \$	7 063,72 \$	49,41
Design de présentation	3 007,76 \$		- \$	- \$	-	352,20 \$	3 007,76 \$	352,20 \$	2 655,56 \$	0,00
Design d'intérieur	- \$		2 463,12 \$	3 048,00 \$	55,31	5 028,33 \$	5 511,12 \$	5 028,33 \$	482,79 \$	55,31
Design industriel	3 992,92 \$		1 799,08 \$	1 480,00 \$	45,13	2 719,62 \$	7 272,00 \$	2 719,62 \$	4 552,38 \$	20,35
Dessin animé	3 878,57 \$		- \$	- \$	-	- \$	3 878,57 \$	- \$	3 878,57 \$	0,00
Dessin animé-Annecy H21	1 000,00 \$		- \$	- \$	-	- \$	1 000,00 \$	- \$	1 000,00 \$	0,00
Ébénisterie	616,20 \$		- \$	- \$	-	- \$	616,20 \$	- \$	616,20 \$	0,00
Fonds extrême nécessité CC	672,39 \$	- \$	(672,39) \$	- \$	-	- \$	(0,00) \$	- \$	(0,00) \$	0,00
Génie mécanique	731,90 \$		- \$	- \$	-	- \$	731,90 \$	- \$	731,90 \$	0,00
Graphisme	5 903,13 \$		- \$	8 025,10 \$	-	1 653,85 \$	13 928,23 \$	1 653,85 \$	12 274,38 \$	57,62
Histoire & Civilisation	5,98 \$		894,02 \$	- \$	-	771,35 \$	900,00 \$	771,35 \$	128,65 \$	0,00
Impression textile	397,44 \$		- \$	- \$	-	- \$	397,44 \$	- \$	397,44 \$	0,00
Informatique	139,08 \$		- \$	- \$	-	- \$	139,08 \$	- \$	139,08 \$	0,00
Joannerie	- \$		- \$	- \$	-	- \$	- \$	- \$	- \$	0,00
Langues	429,00 \$		- \$	- \$	-	- \$	429,00 \$	- \$	429,00 \$	0,00
Lutherie	(25,17) \$		- \$	- \$	-	- \$	(25,17) \$	- \$	(25,17) \$	0,00
Optimonde	6 758,22 \$		- \$	- \$	-	4 000,00 \$	6 758,22 \$	4 000,00 \$	2 758,22 \$	0,00
Photographie	1 782,73 \$		- \$	623,70 \$	-	- \$	2 406,43 \$	- \$	2 406,43 \$	25,92
Photographie (Cohorte H20)	2 875,97 \$		- \$	- \$	-	- \$	2 875,97 \$	- \$	2 875,97 \$	0,00
PLAC	1 064,49 \$		- \$	254,84 \$	-	1 035,43 \$	1 319,33 \$	1 035,43 \$	283,90 \$	19,32
Sc.Hum. - Innovation sociale	578,43 \$		804,73 \$	937,25 \$	53,80	409,99 \$	2 320,41 \$	409,99 \$	1 910,42 \$	40,39
Sc.Hum. - QI	463,47 \$		546,53 \$	- \$	-	- \$	1 010,00 \$	- \$	1 010,00 \$	0,00
Sc.Hum. - RP	1 093,65 \$		- \$	- \$	-	- \$	1 093,65 \$	- \$	1 093,65 \$	0,00
Sciences de la nature	1 094,61 \$		1 508,02 \$	- \$	-	1 986,93 \$	2 602,63 \$	1 986,93 \$	615,70 \$	0,00
Soins infirmiers	3 280,04 \$		- \$	- \$	-	689,90 \$	3 280,04 \$	689,90 \$	2 590,14 \$	0,00
Techniques administratives	0,50 \$		- \$	- \$	-	- \$	0,50 \$	- \$	0,50 \$	0,00
TÉE	67,46 \$		- \$	- \$	-	157,50 \$	67,46 \$	157,50 \$	(90,04) \$	0,00
TES	3 768,90 \$		- \$	- \$	-	- \$	3 768,90 \$	- \$	3 768,90 \$	0,00
TIL	1 026,76 \$		606,17 \$	1 675,33 \$	73,43	1 583,20 \$	3 308,26 \$	1 583,20 \$	1 725,06 \$	50,64
TTS	513,80 \$		- \$	- \$	-	- \$	513,80 \$	- \$	513,80 \$	0,00
Verre	- \$		- \$	- \$	-	- \$	- \$	- \$	- \$	0,00
	58 198,41 \$	- \$	10 000,00 \$	21 982,90 \$		22 550,92 \$	90 181,31 \$	22 550,92 \$	67 630,39 \$	24,38
Thématique	Solde Début	Budget	Immob.	Autofin.	%	Dépenses	TOT.REV.	TOT.DÉP.	Solde fin	% Autof.
Annyeong from Korea	338,13 \$	- \$		- \$	-	- \$	338,13 \$	- \$	338,13 \$	-
C2V2 (Robotique)	- \$	2 450,00 \$		- \$	-	1 850,00 \$	2 450,00 \$	1 850,00 \$	600,00 \$	-
Club Plein Air	- \$			- \$	-	- \$	- \$	- \$	- \$	-
Comité Femmes	1 336,10 \$	633,90 \$		295,65 \$	31,81	537,80 \$	2 265,65 \$	537,80 \$	1 727,85 \$	13,05
Comité Smash	354,67 \$	- \$		- \$	-	180,00 \$	354,67 \$	180,00 \$	174,67 \$	-
Cybersécurité	- \$			- \$	-	- \$	- \$	- \$	- \$	-
EnVIEUXronnement	1 806,34 \$	- \$		- \$	-	134,90 \$	1 806,34 \$	134,90 \$	1 671,44 \$	-
Éthique animale	- \$	- \$		- \$	-	- \$	- \$	- \$	- \$	-
Fonds extrême nécessité - CT	1 666,81 \$	(1 666,81) \$		- \$	-	- \$	- \$	- \$	- \$	-
Gratuit	- \$	- \$		- \$	-	- \$	- \$	- \$	- \$	-
Improvisation	1 663,00 \$	5 295,78 \$		7 311,64 \$	57,99	10 568,78 \$	14 270,42 \$	10 568,78 \$	3 701,64 \$	51,24
Interculturel	300,00 \$	- \$		- \$	-	12,20 \$	300,00 \$	12,20 \$	287,80 \$	-
Journal étudiant L'Exilé	440,00 \$	- \$		1 500,00 \$	100,00	209,21 \$	1 940,00 \$	209,21 \$	1 730,79 \$	-
LGBTQ	- \$	- \$		610,30 \$	100,00	390,30 \$	610,30 \$	390,30 \$	220,00 \$	100,00
Libertad	889,32 \$	50,22 \$		593,04 \$	92,19	770,75 \$	1 532,58 \$	770,75 \$	761,83 \$	38,70
Made in Japan	609,75 \$	- \$		- \$	-	- \$	609,75 \$	- \$	609,75 \$	-
Potterville	- \$			- \$	-	- \$	- \$	- \$	- \$	-
Radio du Vieux	789,78 \$	35,00 \$		412,36 \$	92,18	814,67 \$	1 237,14 \$	814,67 \$	422,47 \$	33,33
S.A.E.	5 122,79 \$	3 201,91 \$		35,71 \$	1,10	8 360,71 \$	8 360,41 \$	8 360,71 \$	(0,30) \$	0,43
Vieux-Dragon	647,72 \$	- \$		- \$	-	330,18 \$	647,72 \$	330,18 \$	317,54 \$	-
COMITÉ ENDORMI	15 964,41 \$	10 000,00 \$	- \$	10 758,70 \$	51,83	24 159,50 \$	36 723,11 \$	24 159,50 \$	12 563,61 \$	29,30

<u>Comités Thématiques</u>		Budget A21	Solde A21 (au 31 décembre 2021)	Photocopies A21	% autofinanc. A21 (au 31 décembre 2021)	Dépenses totales H22	Autofinancement H22	Budget H22 demandé à l'AGECVM - 10,00% comité en retard	% autofinancement H22	Proposition	Adopté TC H22-01 16-02-22
Annyeong from Korea			338,13 \$	- \$	-	-	-	- \$	-		
Club Plein Air	B		- \$	- \$	-	2 700,00 \$	2 070,00 \$	630,00 \$	76,67%	630,00 \$	
Comité féministe			1 727,85 \$	- \$	13,05%	-	-	- \$	-		
Comité Get Smashed			174,67 \$	- \$	-	-	-	- \$	-		
C2V2 (Robotique)			600,00 \$	- \$	-	-	-	- \$	-		
EnVIEUXronnement			1 671,44 \$	- \$	-	-	-	- \$	-		
Fonds extrême nécessité			- \$	- \$	-	-	-	- \$	-		
Improvisation	B		3 701,64 \$	- \$	51,24%	12 310,28 \$	3 480,00 \$	5 128,64 \$	28,27%	4 321,20 \$	
Interculturel			287,80 \$	- \$	-	-	-	- \$	-		
Journal L'Exilé			1 730,79 \$	- \$	-	-	-	- \$	-		
Libertad	B		761,83 \$	- \$	38,70%	1 072,00 \$	100,00 \$	210,17 \$	9,33%	210,17 \$	
L.G.B.T.Q.+	B		220,00 \$	- \$	100,00%	1 337,44 \$	600,00 \$	517,44 \$	44,86%	517,44 \$	
MIJ			609,75 \$	- \$	-	-	-	- \$	-		
Radio du Vieux			422,47 \$	- \$	33,33%	-	-	- \$	-		
S.A.E.	B		(0,30) \$	- \$	0,43%	23 300,00 \$	18 300,00 \$	5 000,30 \$	78,54%	4 321,19 \$	
Vieux-Dragon			317,54 \$	- \$	-	-	-	- \$	-		
Total			12 563,61 \$	- \$	29,30%	40 719,72 \$	24 550,00 \$	11 486,55 \$	60,29%	10 000,00 \$	- \$
			Pas de budget remis				10 000,00 \$		Solde:		
			Budget remis en retard: 10,00 % de pénalités				Fonds extrême nécessité= 0,00 \$				
							100,00% de la somme demandée	1357,61 pour Club Plein Air / Libertad / L.G.B.T.Q.+			
							Solde	8642,39 \$ divisé par 2 entre Improvisation (4321,20 \$) et S.A.E. (4321,19\$)			



<u>Comités de concentration</u>	# H22 - JOUR TPL - TPA / BUDGET H22	Solde A-21 (31 décembre 2021)	% autofinanc. A21 (au 31 décembre 2021)	Photocopies A21	Dépenses totales H22	Autofinancement H22	Budget H22 demandé à l'AGECVM - 10% aux budgets en retard	% autofinancement H22	Autofinancement à 80,00 % des dépenses - solde	Nouvelle demande AGE CVM avec Autofinancement à 80,00 %	Proposition (66,685688 \$ par 100,00 \$ demandés) pour tous les comités	\$ par étudiant de la concentration
Construction textile	35	425,76 \$	-	-	- \$	- \$	- \$	-	-	-	-	-
Céramique	36	161,76 \$	-	-	- \$	- \$	- \$	-	-	-	-	-
Ébénisterie	43	616,20 \$	-	-	- \$	- \$	- \$	-	-	-	-	-
Impression textile	21	397,44 \$	-	-	- \$	- \$	- \$	-	-	-	-	-
Joannerie	45	- \$	-	-	- \$	- \$	- \$	-	-	-	-	-
Lutherie	36	(25,17) \$	-	-	- \$	- \$	- \$	-	-	-	-	-
Verre	22	- \$	-	-	- \$	- \$	- \$	-	-	-	-	-
Architecture	216	5 863,69 \$	20,88%	-	10 664,76 \$	2 400,00 \$	2 401,07 \$	49,99%	3 840,86 \$	960,21 \$	640,33 \$	2,96 \$
Audiovisuel	106	1 058,71 \$	25,96%	-	3 536,00 \$	400,00 \$	2 077,29 \$	16,15%	1 981,83 \$	495,46 \$	330,40 \$	3,12 \$
Communication	173	4 333,32 \$	5,55%	-	- \$	- \$	- \$	-	-	-	-	-
Création littéraire	65	7 063,72 \$	49,41%	-	- \$	- \$	- \$	-	-	-	-	-
Des. Industriel	107	4 552,38 \$	20,35%	-	9 800,00 \$	2 700,00 \$	2 547,62 \$	51,45%	4 198,10 \$	1 049,52 \$	699,88 \$	6,54 \$
Des. Intérieur	151	482,79 \$	55,31%	B.Corrige	17 250,00 \$	7 285,00 \$	9 482,21 \$	43,45%	13 413,77 \$	3 353,44 \$	2 236,27 \$	14,81 \$
Des. Présentation	82	2 655,56 \$	-	-	4 400,00 \$	1 100,00 \$	644,44 \$	63,06%	1 395,55 \$	348,89 \$	232,66 \$	2,84 \$
Dessin animé	227	4 878,57 \$	-	-	- \$	- \$	- \$	-	-	-	-	-
Génie mécanique	225	731,90 \$	-	-	- \$	- \$	- \$	-	-	-	-	-
Graphisme	203	12 274,38 \$	57,62%	-	- \$	- \$	- \$	-	-	-	-	-
Histoire & Civilisation	85	128,65 \$	-	-	650,00 \$	450,00 \$	71,35 \$	86,31%	450,00 \$	71,35 \$	47,58 \$	0,56 \$
Informatique	185	139,08 \$	-	-	- \$	- \$	- \$	-	-	-	-	-
Langue	50	429,00 \$	-	-	- \$	- \$	- \$	-	-	-	-	-
Optimonde	48	2 758,22 \$	-	-	78 300,00 \$	66 100,00 \$	9 441,78 \$	87,50%	66 100,00 \$	9 441,78 \$	6 296,32 \$	131,17 \$
Photographie	144	5 282,40 \$	25,92%	-	11 000,00 \$	2 705,00 \$	3 012,60 \$	47,31%	4 574,08 \$	1 143,52 \$	762,56 \$	5,30 \$
PLAC	346	283,90 \$	-	-	2 433,90 \$	950,00 \$	1 200,00 \$	44,19%	1 720,00 \$	430,00 \$	286,75 \$	0,83 \$
Sciences de la nature	197	1 094,61 \$	19,32%	-	4 404,80 \$	2 670,00 \$	640,19 \$	80,66%	2 670,00 \$	640,19 \$	426,92 \$	2,17 \$
Sc. Humaines -Innov.Soc.	57	1 910,42 \$	40,39%	-	3 057,00 \$	600,00 \$	546,58 \$	52,33%	917,26 \$	229,32 \$	152,92 \$	2,68 \$
Sc. Humaines -Q.Int.	183	1 010,00 \$	-	-	- \$	- \$	- \$	-	-	-	-	-
Sc. Humaines -RP	669	1 093,65 \$	-	-	- \$	- \$	- \$	-	-	-	-	-
Soins infirmiers	384	2 590,14 \$	-	-	3 490,14 \$	- \$	900,00 \$	-	720,00 \$	180,00 \$	120,03 \$	0,31 \$
Techniques de gestion	211	0,50 \$	-	-	20 750,00 \$	15 750,00 \$	4 999,50 \$	75,91%	16 599,60 \$	4 149,90 \$	2 767,39 \$	13,12 \$
TÉE	109	(90,04) \$	-	-	- \$	- \$	- \$	-	-	-	-	-
TES	503	3 768,90 \$	-	-	- \$	- \$	- \$	-	-	-	-	-
TIL	119	1 725,06 \$	50,64%	-	- \$	- \$	- \$	-	-	-	-	-
TTS	258	513,80 \$	-	-	- \$	- \$	- \$	-	-	-	-	-
Total	5341	63 440,66 \$	52,60%	0,00 \$	166 679,60 \$	103 110,00 \$	37 964,63 \$	61,86%	118 581,05 \$	22 493,58 \$	15 000,00 \$	2,81 \$
									80,00 % et + d'autofinancement			
		- \$						Budget disponible H22: 15000,00 \$	66,685688 \$ pour 100,00 \$ demandés			







Comités		Budget A21	S	MS	Procès-verbaux					Bilan A21	Bilan A20-H21	
CO	Architectures		-	6 oct 2021	27 oct 2021					Bilan A21	Bilan A20-H21	
CO	Audiovisuel	27 sept 2021	-	15 sept 2021	1 déc 2021					Bilan A21	Bilan A20-H21	
CO	Communication		-							Bilan A21	Bilan A20-H21	
CO	Création littéraire	20 sept 2021	-	9 sept 2021						Bilan A21	Bilan A20-H21	
CO	Design de présentation		-	27 oct 2021						Bilan A21	Bilan A20-H21	
CO	Design industriel	27 sept 2021	-	15 sept 2021	13 déc 2021					Bilan A21		
CO	Design intérieur	7 sept 2021	-	2 sept 2021	9 sept 2021	Budget A21 II				Bilan A21	Bilan A20-H21	
CO	Dessin animé		-							Bilan A21	Bilan A20-H21	
CO	Génie mécanique		-							Bilan A21		
CO	Graphisme	15 sept 2021	-	13 sept 2021	22 sept 2021	6 oct 2021				Bilan A21	Bilan A20-H21	
CO	Histoire et civilisation	15 sept 2021	-	9 sept 2021	30 sept 2021	21 oct 2021	11 nov 2021	18 nov 2021		Bilan A21	Bilan A20-H21	
CO	Informatique		-							Bilan A21		
CO	Langues		-							Bilan A21		
CO	MA-Céramique		-							Bilan A21		
CO	MA-Construction textile		-							Bilan A21		
CO	MA-Ébénisterie		-							Bilan A21		
CO	MA-Impression textile		-							Bilan A21		
CO	MA-Joaillerie		-									
CO	MA-Lutherie		-							Bilan A21		
CO	MA-Verre		-									
CO	Optimonde	18 oct 2021	-	16 sept 2021	2 déc 2021					Bilan A21	Bilan A20-H21	
CO	Photographie		-	17 nov 2021						Bilan A21		
CO	PLAC		-	10 nov 2021						Bilan A21		
CO	Sc.Hum. - Innovation sociale	5 oct 2021	-	14 sept 2021						Bilan A21		
CO	Sc.Hum. - Questions internationales	16 sept 2021	-	9 sept 2021						Bilan A21		
CO	Sc.Hum. - Regards sur la personne		-							Bilan A21		
CO	Sciences de la nature	27 sept 2021	-	31 août 2021	14 sept 2021	2 nov 2021	7 déc 2021			Bilan A21	Bilan A20-H21	
CO	Soins infirmiers		-	15 nov 2021						Bilan A21	Bilan A20-H21	
CO	Techniques de gestion		-							Bilan A21	Bilan A20-H21	
CO	TÉE		-							Bilan A21		
CO	TES		-							Bilan A21		
CO	TIL	27 sept 2021	-	15 sept 2021								
CO	Réunion CETIL (Comité exécutif)			22 sept 2021	4 oct 2021	14 oct 2021	18 oct 2021	25 oct 2021	1 nov 2021	8 nov 2021	Bilan A21	Bilan A20-H21
CO				15 nov 2021								
CO	TTS		-							Bilan A21		
TH												
TH	Annyeong from Korea			22 sept 2021						Bilan A21	Bilan A20-H21	
TH	C2V2 (Robotique)	22 sept 2021		27 oct 2021	1 déc 2021					Bilan A21		
TH	Club Plein Air CVM									Bilan A21	Bilan A20-H21	
TH	Comité Féministe	27 sept 2021		18 oct 2021	8 nov 2021	15 nov 2021				Bilan A21		
TH	Comité Get smashed									Bilan A21	Bilan A20-H21	
TH	Comité Plein Air	Fich.Creat.		12 nov 2021								
TH	Communauté LGBTQ+			15 sept 2021	21 sept 2021	21 oct 2021				Bilan A21		
TH	Cybersécurité									Bilan A21		
TH	EnVIEUXronnement			3 nov 2021						Bilan A21	Bilan A20-H21	
TH	Éthique animale									Bilan A21	Bilan A20-H21	
TH	Fonds d'extrême nécessité thématique									Bilan A21	Bilan A20-H21	
TH	Gratuit									Bilan A21	Bilan A20-H21	
TH	Improvisation	23 sept 2021		22 sept 2021	24 nov 2021	13 déc 2021				Bilan A21	Bilan A20-H21	
TH	Interculturel			4 oct 2021	26 oct 2021					Bilan A21	Bilan A20-H21	
TH	Journal étudiant (L'Exilé)	9 sept 2021		8 sept 2021	22 sept 2021	6 oct 2021	3 nov 2021	2021-11-17 LP		Bilan A21		
TH	Libertad			20 sept 2021	27 sept 2021	18 oct 2021	25 oct 2021	1 nov 2021		Bilan A21	Bilan A20-H21	
TH	Made in Japan	13 sept 2021								Bilan A21	Bilan A20-H21	
TH	Oui-CVM											
TH	Potterville									Bilan A21		
TH	Radio du Vieux	15 sept 2021		8 sept 2021	20 sept 2021	18 oct 2021				Bilan A21	Bilan A20-H21	
TH	SAE	15 sept 2021		15 sept 2021	22 sept 2021					Bilan A21	Bilan A20-H21	
TH	Vieux-Dragon	28 sept 2021		Budget Cor.	15 sept 2021					Bilan A21	Bilan A20-H21	
TH		Dissous session A21										
		Nouveau comité session A21										
		Budget Phase II (T.C. A21-03, 20 octobre 2021)										
		Endormis H21										
		Sans objet										

	Comités	Demande de budget H22	S	MS	Procès-verbaux								Bilan A20-H21		
CO	Architectures	4 févr 2022											Bilan A20-H21	1	
CO	Audiovisuel	10 févr 2022												2	
CO	Communication												Bilan A20-H21	3	
CO	Création littéraire												Bilan A20-H21	4	
CO	Design de présentation	10 févr 2022			9 févr 2022								Bilan A20-H21	5	
CO	Design industriel	11 févr 2022												6	
CO	Design intérieur	10 févr 2022											Bilan A20-H21	7	
CO	Dessin animé	9 févr 2022			Bud. Corrigé	9 févr 2022								8	
CO	Génie mécanique													9	
CO	Graphisme												Bilan A20-H21	10	
CO	Histoire et civilisation	11 févr 2022											Bilan A20-H21	11	
CO	Informatique													12	
CO	Langues													13	
CO	MA-Construction textile													14	
CO	MA-Céramique													15	
CO	MA-Ebénisterie													16	
CO	MA-Impression textile													17	
CO	MA-Joaillerie													18	
CO	MA-Lutherie													19	
CO	MA-Verre													20	
CO	Optimonde	10 févr 2022			10 févr 2022								Bilan A20-H21	21	
CO	Photographie	27 janv 2022			20 janv 2022									22	
CO	PLAC	11 févr 2022												23	
CO	Sc.Hum. - Innovation sociale	8 févr 2022			27 janv 2022									24	
CO	Sc.Hum. - Questions internationales													25	
CO	Sc.Hum. - Regards sur la personne													26	
CO	Sciences de la nature	11 févr 2022			8 févr 2022								Bilan A20-H21	27	
CO	Soins infirmiers	8 févr 2022											Bilan A20-H21	28	
CO	Techniques de gestion	26 janv 2022			26 janv 2022								Bilan A20-H21	29	
CO	TÉE													30	
CO	TES													31	
CO	TIL												Bilan A20-H21	32	
CO	Réunion CETIL													33	
CO	TTS													34	
TH	Annyeong from Korea													1	
TH	Club Plein Air CVM	3 févr 2022			14 janv 2022	10 févr 2022								2	
TH	Comité Féministe													3	
TH	Comité Get smashed													4	
TH	EnVIEUXronnement													5	
TH	Fonds d'extrême nécessité thématique												Bilan A20-H21	6	
TH	Improvisation	11 févr 2022											Bilan A20-H21	7	
TH	Interculturel													8	
TH	Journal étudiant (L'Exilé)												Bilan A20-H21	9	
TH	LGBTQ	11 févr 2022			10 févr 22									10	
TH	Libertad	11 févr 2022			27 janv 2022								Bilan A20-H21	11	
TH	Made in Japan													12	
TH	Radio du Vieux												Bilan A20-H21	13	
TH	SAE	11 févr 2022											Bilan A20-H21	14	
TH	Vieux-Dragon												Bilan A20-H21	15	
											S=Fiche des signataires déposée				
											MS=Liste des membres statutaires				
		Sans objet													
		Pas de budget demandé													



Présence aux Table de concertation - Automne 2021										
Comités	Session H21					2 premières TC H22				
			15-09-21	29-09-21	20-10-21	10-11-21	01-12-21	Total	#	
COMITÉS DE CONCENTRATION										
Architectures			1	E	E	0	0	1	1	1
Audiovisuel			E	E	0	0	E	0	2	2
Communication			1	1	E	E	0	2	3	3
Création littéraire			0	0	0	0	0	0	4	4
Design de présentation						0	0	0	5	5
Design industriel			0	0	E	0	1	1	6	6
Design intérieur			0	0	0	E	E	0	7	7
Dessin animé									8	
Génie mécanique									9	
Graphisme			0	E	0	E	E	0	10	8
Histoire et civilisation			0	0	0	0	0	0	11	9
Informatique									12	
Langues									13	
Optimonde			1	E	0	0	0	1	14	10
Photographie							0	0	15	11
PLAC							E	0	16	12
Sc.Hum. - Innovation sociale			0	0	1	0	E	1	17	13
Sc.Hum. - Questions internationales			0	0	0	1	E	1	18	14
Sc.Hum. - Regards sur la personne			0	0	0	0	0	0	19	15
Sciences de la nature			0	0	0	1	1	2	20	16
Soins infirmiers			1	E	0	0	0	1	21	17
Techniques de gestion									22	
TÉE									23	
TES									24	
TIL			E	0	0	0	0	0	25	18
TTS									26	
MÉTIERS D'ART										
MA-Construction textile									27	
MA-Céramique									28	
MA-Ébénisterie									29	
MA-Impression textile									30	
MA-Joaillerie						0	1	1	31	19
MA-Lutherie									32	
MA-Verre									33	
COMITÉS THÉMATIQUES										
Annyeong from Korea			E	0	0	0	E	0	34	20
C2V2 (Robotique)				0	1	0	1	2	35	21
Club Plein Air du CVM					-	-	-	-	36	
Comité féministe			0	0	0	0	0	0	37	22
Comité Plein Air			=	=	=	0	0	0	38	23
Comité Smash			0	0	0	0	0	0	39	24
Communauté LGBTQ+				0	0	0	0	0	40	25
EnVIEUXronnement			1	1	1	0	0	3	41	26
Éthique animale					-	-	-		42	
Gratuit									43	
Improvisation			0	0	0	1	E	1	44	27
Interculturel				0	E	Pause	Pause	0	45	28
Journal L'Exilé			0	0	0	0	0	0	46	29
Libertad			0	0	0	0	0	0	47	30
Made in Japan			0	0	0	1	0	1	48	31
Oui-CVM			0						49	
Radio du Vieux			0	0	1	1	1	3	50	32
SAE			0	0	0	0	0	0	51	33
Vieux-Dragon			0	0	0	0	0	0	52	34
Procès-verbaux TC			15-09-21	29-09-21	20-10-21	10-11-21	01-12-21	Total	#	

Présence comptabilisée à la session H-22

	Compte fermé (4 abs)
	Compte dégelé
	Compte gelé (3 abs.)
	2 absences
	1 absence
	Comité non actif A21

* Corrigé
E Excusé
- Comité dissous
ANN Annulé
= Comité inexistant